



Lettres & Langues

**DOUBLE LICENCE
PARCOURS ANGLAIS-ITALIEN**

Mention Langues, Littératures et Civilisations
Étrangères et Régionales

Année Universitaire 2026-2027

(Livret provisoire)

SOMMAIRE

I- Présentation de la faculté de lettres et langues.....	p. 6
II- Les départements pédagogiques	p. 7
III- Présentation des Départements d'Italien et d'anglais	p. 8
IV- Présentation de la Double Licence anglais-italien	p. 9-11
- Présentation générale	p. 9
- Poursuite d'études.....	p. 9
- Débouchés professionnels.....	p. 9-10
- Échanges culturels et programme Erasmus	p. 10
- Conditions d'accès.....	p. 11
V- Présentation de la Double Licence 1ère année (L1)	p. 12-28
- Maquette semestre 1.....	p. 12
- Descriptifs des enseignements du 1er semestre	p. 13-19
- Modalités de contrôle des connaissances du 1er semestre.....	p. 20
- Maquette semestre 2	p. 21
- Descriptifs des enseignements du 2e semestre	p. 22-27
- Modalités de contrôle des connaissances du 2e semestre	p. 28
VI- Présentation de la Double Licence 2e année (L2).....	p. 29-4
- Maquette semestre 3	p. 29
- Descriptifs des enseignements du 3e semestre	p. 30-37
- Modalités de contrôle des connaissances du 3e semestre	p. 38
- Maquette semestre 4	p. 39
- Descriptifs des enseignements du 4e semestre	p. 40-47
- Modalités de contrôle des connaissances du 4e semestre	p. 48
VII- Règlement des études	p. 49-64
VIII- Calendrier universitaire	p. 65



L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **31988** étudiants inscrits en 2025-2026 dont **3279** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Doyenne : **SOUBEYROUX Marie-Hélène**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

**** , 02 47 36 65 67**

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

II Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		laurence.choisy@univ-tours.fr
Arts du spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
		illona.blin@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sciences du langage (Master LADL)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 58	illona.blin@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référente Administrative Handicap)



III Présentation des Départements d'italien et d'anglais

A1. Le département d'italien

3, rue des Tanneurs –
B. P. 4103 - 37041 TOURS Cedex 1
Téléphone : 02.47.36.65.89

Responsables du département d'italien:

Madame **Maria Cristina TERRILE** et Monsieur **Massimo SCANDOLA**
(**Bureau 105** au 1^{er} étage)

maria-cristina.tertile@univ-tours.fr ; massimo.scandola@univ-tours.fr

Responsables Double Licence (italien) :

Monsieur **Massimo SCANDOLA**
massimo.scandola@univ-tours.fr

Secrétariat pédagogique d'Italien :

Madame **Marie CECCALDI**
(**Bureau 08** au rez-de-chaussée)
marie.ceccaldi@univ-tours.fr (02 47 36 65 89)

Horaires d'ouverture au public:

Lundi : En télétravail (joignable par mail et TEAMS)

Mardi, mercredi et jeudi de 09h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : En télétravail (joignable par mail et TEAMS)

A.2 Le département d'anglais

Responsables du département d'anglais :

Monsieur **PORION Stéphane** et Monsieur **BERTHEAU Gilles**
Bureau 49ter – tel : 02.47.36.65.68 (direction.anglais@univ-tours.fr)

Secrétariat pédagogique d'anglais (**bureau 48**) :

L1 : Mme **Gaëlle ARANDELLE** ; 02.47.36.65.69 : gaelle.arandelle@univ-tours.fr

L2 et L3 : Mme **Laurence CHOISY** ; 02.47.36.66.94 : laurence.choisy@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi matin de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30. Fermeture le vendredi après-midi



IV Présentation de la Double Licence anglais-italien

La double licence LLCR anglais-italien est un parcours d'excellence garantissant l'acquisition de compétences linguistiques, littéraires et historico-artistiques de haut niveau dans les deux domaines d'études. Les étudiant·es qui choisissent de s'inscrire dans ce cursus obtiendront l'équivalent de deux diplômes de licence, respectivement en anglais et en italien. Ce parcours exigeant offre la possibilité de découvrir deux modèles culturels et linguistiques, qui ont permis la circulation des idées, des expressions artistiques et des savoirs humanistes, du Moyen-Âge à l'époque contemporaine, en Europe et dans d'autres continents. Cette formation pluridisciplinaire permettra aux étudiant·es d'approfondir leurs connaissances dans les lettres, la civilisation et les arts visuels et performatifs des deux aires linguistiques. En outre, elle permet de mieux appréhender les relations et les influences réciproques entre cultures anglophones et cultures italophones, tout en multipliant les débouchés professionnels et scientifiques.

Poursuite des études

Le diplôme de double licence Anglais-Italien permet d'intégrer les masters de deux facultés tourangelles *Lettres et Langues* et *Centre d'études supérieures de la Renaissance*, ainsi que ceux d'autres établissements supérieurs en France et en Europe. À Tours, les candidat·es pourront poursuivre leurs études dans le cadre du Master MEEF - parcours *Anglais* et du master binational et bi-disciplinaire *Etudes Italiennes et Histoire de l'Art*, en coopération avec les universités de Venise et de Pérouse. L'accès est également possible vers les masters *Etudes culturelles*, *SODILANG*, *Patrimoine culturel de la Renaissance*, *Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle* et *Humanités numériques*.

Débouchés professionnels

Le principe de la double compétence linguistique, méthodologique et culturelle accroît les débouchés professionnels et les possibilités d'accéder aux champs d'activités du secteur public et du secteur privé, tels que

- les métiers de l'enseignement
 - o Professorat des écoles et professeur dans les collèges et lycées
 - o Enseignement du français langue étrangère en Italie et dans les pays anglophones

- les métiers des langues et du tourisme
 - o Traducteur littéraire et/ou traducteur technique
 - o Métiers de la communication et de l'intermédiation culturelle
 - o Guide touristique et hôtesse de congrès
 - o Communication bilingue dans les médias et les réseaux sociaux

- les métiers de la culture
 - o Monde de l'édition et de l'intermédiation culturelle
 - o Organismes de coopération culturelle internationale
 - o Organismes culturels des communautés territoriales

Échanges culturels et programme ERASMUS

Afin de perfectionner l'apprentissage de l'anglais et de l'italien et de favoriser la mobilité des étudiant·es, nos départements ont établi des accords d'échange ERASMUS avec de nombreuses universités italiennes, britanniques et irlandaises, dont celles de Venise, Pérouse, Florence, Urbino, Parme, Padoue, Bologne, Aston University, Queen's University Belfast, l'Université de Galway et le Trinity College de Dublin.

Ces accords permettent de suivre un ou deux semestre(s) dans un établissement italien ou anglophone ; les examens soutenus dans les universités partenaires sont validés automatiquement en France. A la fin de la licence, les diplômé·es ont la possibilité d'occuper, pendant un an, un poste d'assistant de français dans des établissements scolaires italiens ou des pays anglophones, grâce aux programmes mis en place par le ministère des Affaires étrangères ; ce dispositif offre la possibilité de mieux appréhender les systèmes éducatifs et les pratiques pédagogiques dans les pays concernés. Des accords d'échange ont également été mis en œuvre par le département d'Anglais avec des universités-partenaires aux États-Unis, en Australie et en Asie.

Conditions d'accès.

La double licence Anglais-Italien est une formation exigeante qui implique des connaissances de la langue italienne niveau B1 et de la langue anglaise niveau B2. L'admission au cursus d'études se fait sur dossier, à savoir après examen des candidatures. La première année de licence est accessible aux candidat·es titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Elle est également ouverte aux candidats étrangers domiciliés dans et hors Union Européenne.



V Présentation de la Double Licence 1ère année (L1)

Nom du responsable d'année : SCANDOLA Massimo

Maquette Double Licence 1 : 1^{er} semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S1			314
M1A.1 Culture du monde anglophone			60
EP1A.1.1 Civilisation des Îles britanniques I	12	18	30
EP1A.1.2 Entendre la littérature anglophone	12	18	30
M1A.2 Etude et pratique de la langue			60
EP1A.2.1 Langue écrite et traduction	0	18	18
EP1A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	6	18	24
EP1A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	0	18	18
M1B.1 Italien/Anglais et Parcours			60
EP1B.1.1 Version	0	20	20
EP1B.1.2 Expression écrite et orale	0	20	20
EP1B.1.3 Introduction aux arts visuels	0	20	20
M1B.2 Italien/Anglais			60
EP1B.2.1 Initiation à la littérature contemporaine	0	20	20
EP1B.2.2 Histoire de l'Italie contemporaine	0	20	20
EP1B.2.3 Renforcement grammatical	0	20	20
M1.3 Module spécifique			36
EP1.3.1 English Literature and Italy, 16th-18th century	0	18	18
EP1.3.2 Echos anglo-américains dans le roman italien contemporain	0	18	18
M1.4 Compétences transversales			38
EP1.4.2 Ressources documentaires et méthodologiques	0	24	24
EP1.4.3 Expression écrite en français	0	12	12
EP1.4.5 Visite et découverte de la B.U.	0	2	2

Descriptifs des enseignements de Double Licence 1 ; 1^{er} semestre –

Module 1 : Anglais

EP1A.1.1 : Civilisation des îles britanniques (Monia O'Brien Castro)

Durée hebdomadaire : CM 1h + TD 1h30

« De la conquête romaine à la Grande Guerre »

Le cours magistral (CM) couvrira (pendant 8 semaines, à raison d'1h30 hebdomadaire) les faits majeurs de l'histoire sociale et politique britannique, de la conquête romaine à 1914.

La séance de TD approfondira le cours par l'étude contextualisée de documents primaires (archives, presse et textes d'époque...) et secondaires (extraits d'ouvrages spécialisés...).

Bibliographie obligatoire :

Oakland, John, *British Civilization*, Routledge, 2019.

Bibliographie conseillée :

Oxford Reference (encyclopédies, dictionnaires, notamment de civilisation et d'histoire), accessible par l'ENT (cf: "ressources en ligne").

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

2 épreuves écrites (2 x 1h30) : fin octobre-début novembre, et fin nov.-début décembre : questions de cours (sur CM et TD).

Étudiants régime spécial :

1 épreuve écrite (1h30) : fin novembre- début décembre : Questions de cours (sur CM et TD).

Session 2 :

1 examen écrit (30 mn) : questions de cours (sur CM et TD)

EP1A.1.2 : Entendre la littérature anglophone (Adrienne Janus)

Durée hebdomadaire : CM 1h + TD 1h30

Ce cours va aborder les sons et privilégier les approches sensuelles de la littérature anglophone, du Moyen-Âge à l'ère contemporaine, en jouant sur toute la gamme des formes, des genres, des styles et des media qui peuvent donner à une écriture sa petite musique particulière, et en proposer des interprétations variées qui ne s'excluent pas les unes les autres. Mais pour pratiquer cet art de l'interprétation, les étudiants ont besoin également de concepts clé dans le domaine, et de lire

chaque semaine des textes et des documents (qui seront mis à disposition sur la plateforme Célène) pour les préparer avant chaque cours CM/TD. Ainsi seront-ils capables, à la fin du semestre, et grâce à la littérature, de "raconter, de repérer, de comprendre et de décrire" le monde qui est le leur.

Bibliographie Obligatoire :

Livret du Cours (disponible sur CELENE)

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

2 épreuves écrites (2 x 1h30) : à mi-semestre et fin de semestre : questions de cours (sur CM et TD).

Étudiants régime spécial :

1 épreuve écrite (1h30) : fin semestre : Questions de cours (sur CM et TD).

Session 2 :

1 examen écrit (30 mn) : questions de cours (sur CM et TD)

Module 2 : Anglais

EP1A.2.1 : Langue écrite et traduction (Frédérique Fouassier)

Durée hebdomadaire : TD 1h30

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la traduction. Il sera consacré à la traduction de textes courts, essentiellement contemporains, journalistiques et littéraires, en thème et en version, afin de familiariser les étudiant.e.s avec les grands principes et mécanismes de la traduction. Certains points et procédés précis seront abordés au travers de phrases de thème et de version. Il est important de lire régulièrement, en français comme en anglais, des textes de styles et d'époques variés. Il est également indispensable de maîtriser la grammaire dans les deux langues – et donc, de faire le bilan de vos éventuels points faibles ou lacunes dès le tout début de l'année afin d'y remédier avant vos premières épreuves de CC.

Bibliographie obligatoire :

L'ouvrage de référence du TD de grammaire sera utilisé :

S. Persec et J.C. Burgué, *Grammaire raisonnée 2*. Paris & Gap : Ophrys, 1999.

Bibliographie conseillée :

Françoise Grellet, *In So Many Words, 200 exercices pour mieux maîtriser le vocabulaire anglais*. Paris : Hachette, 2004.

J.B. Piat, *Vocabulaire de l'anglais courant*. Paris : Librio, 2004.

Denis, Delphine & Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*. Livre de poche, 1997.

Rafroidi, Patrick, et al., *Nouveau manuel de l'angliciste, vocabulaire du thème, de la version et de la rédaction*, Ophrys, 2002.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

2 devoirs sur table minimum au cours du semestre

Étudiants régime spécial :

1 examen écrit de 1h30

Session 2

1 examen écrit de 30 min

EP1A.2.2 : Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique (Véronique Abasq)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 séances) + TD 1h30

Ce cours est une introduction à la phonétique articulatoire et à la transcription phonétique. Concepts principaux : Accentuation, intensité, longueur, hauteur, intonation, prononciation des voyelles et consonnes, phénomènes de la chaîne parlée.

Objectifs du cours : phonétique et prononciation

Le but de ce cours est d'aider l'étudiant.e à améliorer sa prononciation de l'anglais à partir d'un travail suivi en laboratoire. Il s'agit d'une approche pratique et théorique. Initiation à la transcription phonétique, apprentissage des règles principales d'accentuation, articulation des voyelles et consonnes...

Bibliographie obligatoire :

Dictionnaire de prononciation : Longman ou Cambridge

Sitographie :

BBC Radio 4 : <https://www.bbc.co.uk/radio4>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (E+O)

Session 1 :

Étudiants régime général :

3 notes : Test de lecture phonétique (10%) + Test de transcription phonétique avec questions sur le CM (40%) + oral : suivi chaque semaine en laboratoire et lecture d'un texte avec enregistrement en cours (50%)

Étudiants régime spécial :

Transcription phonétique

Session 2 :

Compréhension orale + transcription phonétique

EP1A.2.3 : Grammaire de la langue anglaise (Sylvain Gatelais)

Durée hebdomadaire : TD 1h30

L'enseignement de la grammaire en première année de Licence vise à approfondir et consolider des connaissances acquises dans le secondaire.

Au premier semestre, le programme se divise en trois grandes parties :

- la structure de la phrase simple et les types de phrase : la phrase assertive, la phrase négative, la phrase interrogative et la phrase exclamative,
- Le présent simple et le présent en BE + ING,
- La nature des mots et les différents types de syntagmes.

Au-delà de la révision des règles fondamentales à partir d'exercices variés, on s'efforcera de réfléchir au système qui régit les faits observés et permet de les expliquer.

Un travail très régulier, basé sur une brochure d'"Analyse grammaticale" distribuée en cours (nature et fonction des constituants de la phrase anglaise, cours & exercices), sera également demandé aux étudiants. Ce travail continuera en L2 et à l'entrée en L3, le contenu de la brochure sera considéré comme acquis. La brochure "Analyse grammaticale" (1er et 2ème semestres) est téléchargeable à tout moment sur le site du cours (plateforme Célène des cours en ligne de l'Université).

TRES IMPORTANT : les séances de travaux dirigés n'ayant pas le support d'un cours magistral, il est indispensable que semaine après semaine, les étudiants fournissent un travail personnel important, consistant en une lecture active (débouchant par exemple sur la rédaction de fiches de synthèse personnelles) du manuel cité en bibliographie.

Bibliographie obligatoire :

Persec Sylvie et Jean-Claude Burgué, 1999, *Grammaire raisonnée 2*, Paris & Gap : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Plusieurs travaux durant le semestre, dont un devoir sur table final d'1h30.

Étudiants régime spécial :

Une épreuve sur table d'1h30 contenant des questions sur le programme, dont un exercice de thème grammatical.

Session 2 :

Des questions sur le programme des deux semestres dont un exercice de thème grammatical.

Module 1 : Italien

EP1B.1.1 : Version 20h TD

Le cours abordera des exercices de traduction, de l'italien vers le français, de textes littéraires contemporains, d'articles de journaux. Ce cours propose une révision systématique du lexique italien abordé par thèmes de grammaire et des principaux points de grammaire.

Bibliographie conseillée :

Un dictionnaire français (par ex. *Le Petit Robert*) ; un dictionnaire italien (par ex. *Zingarelli, Devoto Oli, Garzanti*) ; un dictionnaire bilingue (par ex. le Robert-Signorelli, le Boch-Zanichelli).

Indispensable une grammaire italienne à choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; *Le Bled-Italien*, Hachette, 2003).

EP1B.1.2 : Expression écrite et orale 20h TD

Le cours vise à l'acquisition des compétences linguistiques relatives au niveau intermédiaire de connaissance de la langue italienne. L'apprentissage de la langue sera fondé sur une pédagogie de type communicatif. Pendant le cours, on analysera de documents (texte, images, fichiers audiovisuels, etc.) portant sur les aspects les plus saillants de la culture italienne.

Une bibliographie d'ouvrages à consulter sera distribuée en début de cours.

Indispensable une grammaire italienne à choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; *Le Bled-Italien*, Hachette, 2003).

EP1B.1.3 : Introduction aux arts visuels 20h TD

Le cours propose une introduction à l'étude des arts visuels (photographie, cinéma, design, arts textiles) en relation à l'espace culturel italien. L'approche thématique permettra d'examiner des œuvres variées issues de différents contextes et d'initier les étudiants à la diversité des méthodes d'analyse et d'interprétation.

Martine Joly, *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan « 128 », 1993.

Laurent Gervereau, *Voir, comprendre, analyser les images*, La Découverte, 1994.

Module 2 : Italien

EP1B.2.1 : Initiation à la littérature contemporaine 20h TD

Le cours propose une introduction à la littérature de l'Italie contemporaine (XXe-XXIe siècles). Nous analyserons les différents genres littéraires et un focus sera consacré à la littérature romanesque.

Bibliographie conseillée

J.-L. Nardone, *Anthologie de la littérature italienne*, - tome 3, XIXe et XXe siècles, Presses universitaires du Midi, 2021.

Giulio Ferroni, *Storia e testi della letteratura italiana. Verso una civiltà planetaria (1968-2005)*, Milano, Mondadori, 2013

EP1B.2.2 : Histoire de l'Italie contemporaine 20h TD

Le cours sera consacré à l'histoire politique, culturelle et socio-économique de l'Italie contemporaine à partir de l'étude et l'analyse de documents.

Bibliographie conseillée.

- Pierre Milza, *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 2013.

- Paolo E. Balboni, Matteo Santipolo, *Profilo di storia italiana per stranieri*, Perugia, Guerra edizioni, 2003.

EP1B.2.3 : Renforcement grammatical 20h TD

Le cours abordera des thématiques grammaticales spécifiques. Les points de grammaire seront étudiés à partir de documents étudiés en classe et seront renforcés à travers des exercices et le recours à la grammaire contrastive (révision de points de grammaire française et italienne).

Indispensable une grammaire italienne à choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; *Le Bled-Italien*, Hachette, 2003).

Module 3: Spécifique

EP1.3.1 English Literature and Italy, 16th-18th century (mutualisé avec EP3.3.1 : English Literature and Italy: Gothic Fiction and Romantic Poetry – 18h TD)

Why did Italy become one of the most powerful imaginative landscapes in English literature? This course explores the ways in which writers of the late eighteenth and early nineteenth centuries imagined Italy as a place of mystery, beauty, terror, artistic inspiration, and political reflection. Through the study of Ann Radcliffe's *The Italian*, John Polidori's *The Vampyre*, and a selection of poems by Percy Bysshe Shelley, students will examine how Gothic fiction and Romantic poetry offer contrasting yet complementary visions of Italy. Topics include the Gothic imagination, the Grand Tour, the sublime, Catholicism and Protestantism, ruins and memory, landscape, and revolution. Combining close reading with historical and cultural context, the course introduces students to major literary movements while encouraging them to consider how national identities and cultural myths are created through literature.

Littérature anglaise et Italie : fiction gothique et poésie romantique

Pourquoi l'Italie est-elle devenue l'un des paysages imaginaires les plus marquants de la littérature anglaise ? Ce cours explore la manière dont les écrivains de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle ont fait de l'Italie un espace de mystère, de beauté, de terreur, d'inspiration artistique et de réflexion politique. À travers l'étude de *The Italian* d'Ann Radcliffe, de *The Vampyre* de John Polidori et d'une sélection de poèmes de Percy Bysshe Shelley, les étudiants découvriront comment la fiction gothique et la poésie romantique proposent des représentations à la fois contrastées et complémentaires de l'Italie. Les principaux thèmes abordés seront l'imaginaire gothique, le Grand Tour, le sublime, le rapport entre catholicisme et protestantisme, les ruines et la mémoire, le paysage, la révolution, ainsi que les liens entre littérature, histoire et identité culturelle. En combinant lecture analytique des textes et mise en contexte historique et culturelle, ce cours offre une introduction aux grands courants du romantisme et du gothique dans la littérature anglaise.

Reading list*

Radcliffe, Ann. *The Italian; or, The Confessional of the Black Penitents*. Edited by Nick Groom, 3rd ed., Oxford University Press, 2017.

Shelley, Percy Bysshe. *Shelley's Poetry and Prose*. Edited by Donald H. Reiman and Neil Fraistat. 2nd ed., W. W. Norton, 2002. (*Norton Critical Edition*). <https://www.norton.com/books/9780393977523>

Polidori, John. *The Vampyre and Other Tales of the Macabre*. Edited by Robert Morrison. Oxford University Press, 2008. (*Oxford World's Classics*).

*Earlier editions of these texts are available online at Project Gutenberg.

EP1.3.2 Echos anglo-américains dans le roman italien contemporain (mutualisé avec EP3.3.2 : Raconter le Nouveau Monde – 18 h TD)

Ce cours explore les représentations du « Nouveau Monde » dans la culture italienne du XVIII^e au XX^e siècle à travers les récits de voyage, les témoignages d'émigration, les correspondances et la presse italienne publiée à l'étranger. Il s'intéresse à la manière dont voyageurs, écrivains, journalistes et migrants ont raconté la découverte de nouveaux espaces, les expériences de la mobilité, les rencontres interculturelles et la construction d'identités transnationales. Une attention particulière sera portée aux communautés italiennes de la diaspora, au développement des journaux italiens à l'étranger et aux échanges culturels entre l'Italie, les Amériques et d'autres espaces de migration.

Les textes et les supports de cours seront distribués au fil du semestre.

Bibliographie conseillée :

Emilio Franzina, *Gli italiani al Nuovo Mondo. L'emigrazione italiana in America, 1492-1942*, Mondadori, 1995

Paola Corti, Matteo Sanfilippo, *Migrazioni. Storia d'Italia*. Annali 24, Einaudi, 2009

Module 4 : Compétences transversales

Ce module vise à donner aux étudiants de Lettres et Langues les compétences de base nécessaires pour réussir à l'université : connaissance de la méthodologie de la recherche, expression écrite, et identification des sources disponibles (imprimées et numériques)

Modalités de contrôle des connaissances de la L1 Double Licence : 1^{er} semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S1		42												
M1A.1 Culture du monde anglophone	8	8												
EP1A.1.1 Civilisation des Îles britanniques I	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1A.1.2 Entendre la littérature anglophone	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M1A.2 Etude et pratique de la langue	8	8												
EP1A.2.1 Langue écrite et traduction	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	00:40	ET	E	01:30
EP1A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M1B.1 Italien/Anglais et Parcours	8	8												
EP1B.1.1 Version	3	3	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP1B.1.2 Expression écrite et orale	2	2	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP1B.1.3 Introduction aux arts visuels	3	3	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
M1B.2 Italien/Anglais	8	8												
EP1B.2.1 Initiation à la littérature contemporaine	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1B.2.2 Histoire de l'Italie contemporaine	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP1B.2.3 Renforcement grammatical	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M1.3 Module spécifique	4	4												
EP1.3.1 English Literature and Italy, 16th-18th century	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP1.3.2 Echos anglo-américains dans le roman italien contemporain	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M1.4 Compétences transversales	6	6												
EP1.4.2 Ressources documentaires et méthodologiques	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1.4.3 Expression écrite en français	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP1.4.5 Visite et découverte de la B.U.	0	0		Val			Val			Val			Val	

Maquette Double Licence 1 : 2^e semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S2			316
M2A.1 Culture du monde anglophone			60
EP2A.1.1 Civilisation américaine I (XVIIe-XIXe siècles)	12	18	30
EP2A.1.2 Récit et image dans la littérature anglophone	12	18	30
M2A.2 Etude et pratique de la langue			60
EP2A.2.1 Langue écrite et traduction	0	18	18
EP2A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	0	18	18
EP2A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	6	18	24
M2B.1 Italien/Anglais et Parcours	0		60
EP2B.1.1 Thème	0	20	20
EP2B.1.2 Expression écrite et orale	0	20	20
EP2B.1.3 Méthodologie des études culturelles	0	20	20
M2B.2 Italien/Anglais			60
EP2B.2.1 Lecture de textes XIX-XX ss.	0	20	20
EP2B.2.2 Langues et régions d'Italie	0	20	20
EP2B.2.3 Renforcement grammatical	0	20	20
M2.3 Module spécifique			36
EP2.3.1 The Making of Italian America	0	18	18
EP2.3.2 Regards croisés sur le cinéma italien et anglo-américain	0	18	18
M2.4 Compétences transversales			40
EP2.4.2 Expression écrite en français	0	24	24
EP2.4.3 Concepts clés / culture générale	10	0	10
EP2.4.4 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2	4
EP2.4.5 La recherche documentaire à la B.U.	0	2	2

**Descriptifs des enseignements de Double Licence 1
2^e semestre –**

Module 1 : Anglais

EP2A.1.1 : Civilisation américaine 1 (Dominique Daniel)

Durée hebdomadaire : CM 1h + TD 1h30

Ce cours est une introduction à l'histoire politique, sociale, économique et culturelle des Etats-Unis, depuis la création de colonies britanniques en Amérique du Nord jusqu'à la Guerre de Sécession. Le cours insistera sur l'impact de la colonisation ; la guerre d'indépendance et les documents fondateurs des institutions américaines ; l'essor de la jeune nation ; l'esclavage et le schisme entre Nord et Sud. La séance de TD approfondira le cours magistral par l'étude contextualisée de documents primaires (textes d'époque, documents d'archive, articles de presse...) et secondaires (extraits d'ouvrages historiques).

Bibliographie obligatoire:

Melinda Rias-Tims, *Perspectives in the Making of America* (Paris : Ellipses, 2002).

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

2 évaluations écrites (1h mi-semestre et 1h30 fin de semestre)

Étudiants régime spécial :

1 évaluation écrite (1h30 fin de semestre)

Session 2 :

1 examen écrit (30 mn)

EP2A.1.2 : Récit et image dans la littérature anglophone (Aaron Smith)

Durée hebdomadaire : CM 1h + TD 1h30

Le monde contemporain est saturé de récits, sous forme classique et littéraire, mais aussi sous des formes plus subtiles : discours politiques, images publicitaires, ou encore profils de réseaux sociaux. Face à ce foisonnement de récits verbaux ou imagés, il est plus important que jamais de posséder les outils conceptuels et le vocabulaire adapté pour adopter une posture critique, de comprendre leurs mécanismes et leurs effets, et de les commenter intelligemment. Les événements récents (« Fake News » et propagande sur les réseaux sociaux, théories du complot, etc.) montrent le danger réel qui consiste à se complaire dans une approche naïve du récit.

Dans cette optique, nous aborderons les concepts fondamentaux du récit littéraire et de leurs analogues dans le domaine de l'image statique ou en mouvement, et analysera comment ils interagissent et s'interpénètrent. Nous nous interrogerons sur les spécificités du récit en abordant les grandes théories narratives qui ont tenté d'en rendre compte.

Bibliographie Obligatoire :

Livret de nouvelles, livret de sources secondaires

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Note de preparation/participation TD 33%, Devoir sur table final TD 33%, partiel CM en fin de semestre 33%.

Étudiants régime spécial :

Devoir sur table (1h30 TD, 1h CM)

Session 2 :

1 examen écrit (30 mn)

Module 2 : Anglais

EP2A.2.1 : Langue écrite et traduction (Frédérique Fouassier)

Durée hebdomadaire : TD 1h30

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la traduction. Il sera consacré à la traduction de textes courts essentiellement contemporains, journalistiques et littéraires, en thème et en version, afin de familiariser les étudiant.e.s avec les grands principes et mécanismes de la traduction. Certains points et procédés précis seront abordés au travers de phrases de thème et de version. Il est important de lire régulièrement, en français comme en anglais, des textes de styles et d'époques variés. Il est également indispensable de maîtriser la grammaire dans les deux langues

Bibliographie obligatoire :

Une grammaire anglaise : l'ouvrage de référence du TD de grammaire :

S. Persec et J.C. Burgué, *Grammaire raisonnée 2*. Paris & Gap : Ophrys, 1999

Bibliographie conseillée :

Françoise Grellet, *In So Many Words, 200 exercices pour mieux maîtriser le vocabulaire anglais*. Paris : Hachette, 2004.

J.B. Piat, *Vocabulaire de l'anglais courant*. Paris : Librio, 2004.

Denis, Delphine & Anne Sancier-Château, *Grammaire du français*. Livre de poche, 1997.

Rafroidi, Patrick, et al., *Nouveau manuel de l'angliciste, vocabulaire du thème, de la version et de la rédaction*, Ophrys, 2002.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

2 devoirs sur table minimum au cours du semestre

Étudiants régime spécial :

1 examen écrit

Session 2
un examen écrit (1h)

EP2A.2.2 : Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique (Véronique Abasq)
Durée hebdomadaire : TD 1h30

Suite du cours du 1er semestre (travail de répétition et de transcription phonétique, règles de prononciation) et ajout d'activités d'expression orale semi-guidées et de compréhension orale.

Bibliographie obligatoire :

Un dictionnaire de prononciation : Longman ou Cambridge

Sitographie :

Sites de la BBC:

<https://www.bbc.co.uk/learningenglish/features/pronunciation>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (E+O)

Session 1 :

Étudiants régime général :

3 notes : Test de transcription phonétique (1/3 de la note finale) + oral : suivi chaque semaine en laboratoire et lecture d'un texte avec enregistrement en cours (1/3 de la note finale) + compréhension orale (1/3 de la note finale)

Étudiants régime spécial :

Transcription phonétique + compréhension orale

Session 2 :

Transcription phonétique + compréhension orale

EP2A.2.3 : Grammaire de la langue anglaise (Sylvain Gatelais)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 séances) + TD 1h30 (12 séances)

L'enseignement de la grammaire en première année de Licence vise à approfondir et consolider des connaissances acquises dans le secondaire.

Au second semestre, le programme se divise en trois grandes parties :

- temps et aspects : le prétérit simple et en BE + ING, le present perfect simple (HAVE + EN) et en BE + ING, le pluperfect simple (HAD + EN) et en BE + ING,
- la modalité et les modaux,
- la construction des verbes (intransitive, transitive directe ou indirecte, ditransitive).

Au-delà de la révision des règles fondamentales à partir d'exercices variés, on s'efforcera de réfléchir au système qui régit les faits observés et permet de les expliquer.

Un travail très régulier, basé sur une brochure d'« Analyse grammaticale » distribuée en cours (nature et fonction des constituants de la phrase anglaise, cours & exercices), sera également demandé aux étudiants. Ce travail continuera en L2 et à l'entrée en L3, le contenu de la brochure sera considéré comme acquis. La brochure « Analyse grammaticale » (1er et 2ème semestres) est téléchargeable à tout moment sur le site du cours (plateforme Célène des cours en ligne de l'Université).

IMPORTANT : Le cours de TD est accompagné d'un cours magistral de 6 séances et qui donnera lieu à plusieurs questions lors du partiel final.

Bibliographie obligatoire :

Persec Sylvie et Jean-Claude Burgué, 1999, *Grammaire raisonnée 2*, Paris & Gap : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Plusieurs exercices dont un partiel final d'1h30 contenant des questions sur le programme (TD et CM) et des phrases de thème grammatical.

Étudiants régime spécial :

Un examen sur table contenant des questions sur le programme (TD et CM) et des phrases de thème grammatical.

Session 2 :

Un examen sur table (30 minutes) contenant des questions sur le programme (TD et CM) et des phrases de thème grammatical. Cette épreuve est commune aux deux semestres et porte sur tout le programme de l'année.

Module 1 : Italien

EP2B.1.1 : Thème 20h TD

Le cours abordera la traduction en langue italienne d'une série de passages tirés de la littérature et de la presse françaises.

Un dictionnaire français (par ex. *Le Petit Robert*) ; un dictionnaire italien (par ex. *Zingarelli*, *Devoto Oli*, *Garzanti*) ; un dictionnaire bilingue (par ex. le Robert-Signorelli, le Boch-Zanichelli).

Indispensable une grammaire italienne à choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; Le Bled-Italien, Hachette, 2003).

EP2B.1.2 : Expression écrite et orale 20h TD

Le cours vise à l'acquisition des compétences linguistiques relatives au niveau intermédiaire de connaissance de la langue italienne. L'apprentissage de la langue sera fondé sur une pédagogie de type communicatif. Pendant le cours, on analysera de documents (texte, images, fichiers audiovisuels, etc.) portant sur les aspects les plus saillants de la culture italienne.

Une bibliographie d'ouvrages à consulter sera distribuée en début de cours.

EP2B.1.3 : Méthodologie des études culturelles 20h TD

Le cours se propose d'étudier dans une perspective transdisciplinaire l'histoire culturelle d'Italie, en accordant une attention spécifique à l'anthropologie, à l'histoire des médias de masse, aux expressions artistiques et à la culture populaire. Bibliographie conseillée.

John Brewer, "Il tempo minimo. Storia culturale e vita quotidiana", *Studi culturali*, n° 1, 2004, p. 7-30.

Module 2 : Italien

EP2B.2.1 : Lecture de textes XIX-XX ss. 20h TD

A partir d'un choix de textes littéraires et critiques, ce cours vise à approfondir la connaissance de la littérature et de la culture italiennes du XIXe et XXe siècle.

J.-L. Nardone, *Anthologie de la littérature italienne, - tome 3, XIXe et XXe siècles*, Presses universitaires du Midi, 2021.

- Marco Santagata, *Antologia della letteratura italiana ed europea, n°3 fine, Ottocento, Primo Novecento*, Bari, Laterza, 2012

EP2B.2.2 : Langues et régions d'Italie 20h TD

Ce cours propose une introduction à la « géographie » culturelle et linguistique d'Italie et propose une introduction aux « variantes régionales de l'italien ». Un focus sera consacré à l'histoire de la littérature dialectale.

Une bibliographie d'ouvrages à consulter sera distribuée en début de cours.

EP2B.2.3 : Renforcement grammatical 20h TD

Le cours abordera des thématiques grammaticales spécifiques. Les points de grammaire seront étudiés à partir de documents étudiés en classe et seront renforcés à travers des exercices et le recours à la grammaire contrastive (révision de points de grammaire française et italienne).

Module 3 : Module spécifique

EP2.3.1 : The Making of Italian America 18h TD (Dominique DANIEL) (mutualisé avec EP4.3.1 : The Representation of Italian Americans in Films – 18 h TD)

This course explores the rich history and cultural impact of Italian immigration to the United States. It will examine the experiences of Italian Americans and their contributions to American society. The course will also analyse the representation of Italian Americans in films, the influence of Italian Catholicism, political mobilization, assimilation processes, and the enduring connections between Italian American communities and Italy.

EP2.3.2 : Regards croisés sur le cinéma italien et anglo-américain 18h TD (mutualisé avec EP4.3.2 : Italiens dans les îles Britanniques – 18 h TD)

Le cours est consacré à l'étude des relations entre le cinéma américain et le cinéma italien. Nous proposons d'introduire différents genres cinématographiques, en particulier les péplums, la comédie à l'italienne et les westerns spaghetti. Nous proposons également d'étudier les profils cinématographiques de réalisateurs italiens et/ou italo-américains qui ont collaboré à des productions américaines, tels que Franck Capra, Sergio Leone, Attilio Bertolucci, Quentin Tarantino et d'autres.

Bibliographie conseillée

Jean Tulard, *Dictionnaire du cinéma : Les Réalisateurs*, Robert Laffont, 1995

Philippe Ortolí, *Sergio Leone : une Amérique de légendes*, L'Harmattan, 1994

Richard Schickel, *Conversations with Scorsese*, Paris, Sonatine, 2012

Stefano Giovannuzzi, *Invito alla lettura di Attilio Bertolucci*, Mursia, Milano, 1997

Ce cours analyse les relations entre les îles Britanniques et les États italiens de la fin du Moyen Âge au XIXe siècle. Il met en lumière les circulations d'hommes, de savoirs, de marchandises et de modèles culturels qui ont façonné les échanges entre les deux espaces. Parmi les thèmes abordés figurent le rôle des banquiers et marchands italiens, notamment les Lombards, dont le nom demeure attaché à *Lombard Street* à Londres, l'influence de la Renaissance italienne sur les élites britanniques, l'accueil d'artistes et d'intellectuels italiens à la cour d'Élisabeth I^{re}, ainsi que la présence des exilés protestants italiens dans l'Angleterre des XVI^e et XVII^e siècles. Le cours s'intéressera également aux voyageurs et érudits britanniques du XVIII^e siècle, au phénomène du Grand Tour, et au rôle de Londres comme refuge des exilés politiques du Risorgimento (Giuseppe Mazzini)

Module 4 : Compétences transversales

Ce module vise à donner aux étudiants de Lettres et Langues les compétences de base nécessaires pour réussir à l'université : connaissance de la méthodologie de la recherche, expression écrite, et identification des sources disponibles (imprimées et numériques)

Modalités de contrôle des connaissances de la L1 Double Licence : 2^e semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S2		42												
M2A.1 Culture du monde anglophone	8	8												
EP2A.1.1 Civilisation américaine I (XVIIe-XIXe siècles)	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP2A.1.2 Récit et image dans la littérature anglophone	4	4	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M2A.2 Etude et pratique de la langue	8	8												
EP2A.2.1 Langue écrite et traduction	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP2A.2.2 Langue orale : laboratoire, interaction, phonétique	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:40	ET	E	01:30
EP2A.2.3 Grammaire de la langue anglaise	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M2B.1 Italien/Anglais et Parcours	8	8												
EP2B.1.1 Thème	2	2	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP2B.1.2 Expression écrite et orale	3	3	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP2B.1.3 Méthodologie des études culturelles	3	3	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
M2B.2 Italien/Anglais	8	8												
EP2B.2.1 Lecture de textes XIX-XX ss.	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP2B.2.2 Langues et régions d'Italie	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP2B.2.3 Renforcement grammatical	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M2.3 Module spécifique	4	4												
EP2.3.1 The Making of Italian America	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP2.3.2 Regards croisés sur le cinéma italien et anglo-américain	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M2.4 Compétences transversales	6	6												
EP2.4.2 Expression écrite en français	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP2.4.3 Concepts clés / culture générale	3	3	ET	E	01:00	ET	E	00:30	ET	E	01:00	ET	E	00:30
EP2.4.4 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0		Val			Val			Val			Val	
EP2.4.5 La recherche documentaire à la B.U.	0	0		Val			Val			Val			Val	

VI Présentation de la Double Licence 2^e année (L2)

Nom du responsable d'année : SCANDOLA Massimo

Maquette Double Licence 2 : 3^e semestre

	CM	TD	Total
LLCER Double licence anglais-italien			
S3			328
M3A.1 Culture du monde anglophone			72
EP3A.1.1 Littérature anglophone : du romantisme au post-romantisme	6	18	24
EP3A.1.2 Civilisation des Îles britanniques II	6	18	24
EP3A.1.3 Initiation aux concepts clés de la linguistique I	6	18	24
M3A.2 Étude et pratique de la langue			60
EP3A.2.1 Traduction	6	18	24
EP3A.2.2 Expression et Compréhension orales	0	18	18
EP3A.2.3 Grammaire	0	18	18
M3B.1 Italien/Anglais et Parcours			60
EP3B.1.1 Version	0	20	20
EP3B.1.2 Expression écrite et orale	0	20	20
EP3B.1.3 Analyse de documents littéraires, historiques et artistiques	0	20	20
M3B.2 Italien/Anglais			60
EP3B.2.1 Initiation à la littérature moderne	0	20	20
EP3B.2.2 Histoire de l'Italie moderne	0	20	20
EP3B.2.3 Renforcement grammatical	0	20	20
M3.3 Module spécifique			36
EP3.3.1 English-speaking Literatures and Italy : Gothic fiction and Romantic poetry	0	18	18
EP3.3.2 Raconter le Nouveau-Monde	0	18	18
M3.4 Compétences transversales			40
EP3.4.1 Compétences numériques	0	6	6
EP3.4.3 Concepts clés / culture générale	10	0	10
EP3.4.4 Transition écologique et sociale	0	18	18
EP3.4.5 Plagiat et identité numérique (B.U.)	0	2	2
EP3.4.6 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	2	2	4

Descriptifs des enseignements de Double Licence 2 ; 3^e semestre –

Module 1 : Anglais

EP3A.1.1 : Littérature anglophone : du romantisme au post-romantisme

(Sébastien Salbayre)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

Le cours magistral abordera l'expression et l'évolution de la sensibilité romantique, en poésie comme en prose, de la seconde moitié du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e : exploration de l'intimité, de la subjectivité et de l'expérience personnelle, primauté de l'instinct, de l'intuition et de la passion sur la logique et la raison, exaltation des sentiments et de l'imagination, culte de soi et développement d'une spiritualité individualiste, nostalgie et réécriture du passé, communion avec une nature sauvage et mystérieuse, fascination pour le sublime, goût pour l'irrationnel, révolte contre les conventions et la tyrannie du réel.

Les TD illustreront certains points abordés en CM par l'analyse de poèmes choisis et l'étude d'une œuvre complète, *Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde* de Robert Louis Stevenson.

Bibliographie obligatoire :

Une anthologie de la poésie romantique anglaise 1709-1855, disponible sur Célène.

STEVENSON, Robert Louis. *Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde and Other Tales*. Edited by Roger Luckhurst. Oxford : Oxford University Press, Oxford World's Classics, 2008. ISBN : 9780199536221 <<https://www.gutenberg.org/files/43/43-h/43-h.htm>>

Bibliographie conseillée :

GRELLET, Françoise & Marie-Hélène VALENTIN. *Introduction to English Literature*. Paris : Hachette, 2013.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

Contrôle continu

Étudiants régime général :

Contrôle continu : Un devoir en temps limité à la mi-semestre (25 %) ; participation et travail personnel en TD tout au long du semestre (25 %) ; en fin de semestre un devoir en temps limité portant sur le contenu du CM et sur le TD (poème ou extrait de l'œuvre complète suivi de questions, 50 %)

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : Un devoir en temps limité portant sur le contenu du CM et sur le TD (poème ou extrait de l'œuvre complète suivi de questions)

Session 2 :

Examen terminal : Une épreuve écrite comprenant 1 question sur le CM et 1 question sur le TD

EP3A.1.2 : Civilisation des Iles britanniques II (Monia O'Brien Castro)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

De la Grande Guerre au Brexit

Le cours magistral (CM) couvrira (pendant six semaines, à raison d'une heure hebdomadaire) les faits majeurs de l'histoire sociale et politique britannique, de 1914 à 2020.

TD hebdomadaire (12 semaines) approfondira le cours par l'étude contextualisée de documents primaires (archives, presse et textes d'époque...) et secondaires (extraits d'ouvrages spécialisés...).

Bibliographie obligatoire :

Oakland, John, *British Civilization*, Routledge, 2019.

Lloyd, T.O., *Empire, Welfare State, Europe. History of the United Kingdom 1906-2001*, Oxford UP, 2002.

Bibliographie conseillée :

Oxford Reference (encyclopédies, dictionnaires, notamment de civilisation et d'histoire), accessible par l'ENT (cf: "ressources en ligne").

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu : 2 épreuves écrites (2 x 1h30): fin octobre-début novembre, et fin nov.-début décembre. 1er DS: commentaire dirigé (= document + questions), 2e DS: commentaire (libre) de document.

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : 1 commentaire dirigé (document + questions)

Session 2 :

Examen terminal : 1 court commentaire dirigé (document + questions)

EP3A.1.3 : Initiation aux concepts clés de linguistique I (Paolo Mairano)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

CM : L'objectif de ce cours est donc de proposer une initiation aux principaux concepts et problèmes qui sont ceux de la linguistique générale (descriptivisme vs. prescriptivisme, rapports langue-réalité, fonctions du langage, théorie du signe, de la référence, ...) afin qu'en retour les étudiants puissent approfondir leur réflexion sur la langue anglaise. Les questions traitées seront régulièrement illustrées par des exemples concernant l'anglais. Les TD complètent et prolongent le cours magistral, en permettant le rebrassage des notions et questions théoriques importantes et en proposant des exercices ou diverses formes d'application.

On montrera que les questions que pose la linguistique, ainsi que ses méthodes d'analyse, valent pour toutes les langues, pas seulement l'anglais. Donc la réponse à la question : que sait-on au juste quand on sait l'anglais ? n'est qu'une réponse à la question plus fondamentale : que sait-on quand on sait une langue ?

TD : De plus en plus de gens trouvent que le langage et les langues sont un champ de recherche fascinant et ont plaisir à les analyser à partir de différents points de vue, tels que : d'où vient la langue anglaise ? Comment les mots anglais changent-ils de sens ? Certains dialectes ou accents de l'anglais sont-ils intrinsèquement supérieurs aux autres ? La grammaire anglaise est-elle plus simple que d'autres, celle du chinois mandarin par exemple ? Ou encore : Est-il exact qu'en Touraine on parle un français pur et "sans accent" ?

Bibliographie obligatoire :

G. Siouffi et D. van Raemdonck, 2009. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois : Bréal.

Bibliographie conseillée :

Il est conseillé aux étudiants de lire, en plus de l'ouvrage cité infra, au moins un des nombreux ouvrages d'initiation à la linguistique générale et à la linguistique anglaise présents dans les collections de la bibliothèque universitaire (voir bibliographie donnée dans la brochure du CM sur le site Célène du cours).

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

Contrôle continu

Étudiants régime général :

Contrôle continu : L'évaluation des connaissances (CM et TD) se fera en contrôle continu dans le cadre du TD, sur la base de 2 épreuves, l'une en milieu de semestre, la seconde en fin de semestre (coefficient 1 dans les deux cas). Les questions porteront à la fois sur le CM et le TD et pourront être des questions de cours, des demandes de définitions et/ou des exercices d'application.

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : Les étudiants en régime spécial d'études ne passeront qu'une épreuve d'1h30, correspondant à la seconde épreuve de contrôle continu de l'un des groupes de TD.

Session 2 :

Examen terminal d'une durée de 30 mn regroupant les semestres 3 et 4.

Module 2 : Anglais

EP3A.2.1 : Traduction (Guillaume Cingal)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

Le cours magistral abordera les principales questions méthodologiques posées par la traduction de textes littéraires et non littéraires : le réagencement, les recatégorisations, le chassé-croisé, l'antéposition et la dislocation.

En TD, en thème comme en version, il s'agira de proposer une restitution des effets de sens du texte-source qui garantisse l'authenticité linguistique et stylistique du texte-cible (précision lexicale, correction grammaticale, cohérence syntaxique, justesse du registre de langue et du ton).

Bibliographie obligatoire :

WECKSTEEN-QUINIO Corinne, Michaël MARIAULE & Cindy LEFEBVRE-SCODELLER. *La Traduction anglais-français. Manuel de traductologie pratique*. 2e édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2020.

Bibliographie conseillée :

Grammaire anglaise : Voir l'ouvrage recommandé pour le cours de grammaire.

Grammaire française : LAURENT, Nicolas & Bénédicte DELAUNAY. *Bescherelle : La grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 2012.

Vocabulaire :

FONTANE, Gilbert, Jacqueline FROMONOT & Isabelle LEGUY. *Le Robert & Nathan : Vocabulaire anglais contemporain*. Paris : Nathan, 2009.

REY, Jean, Christian BOUSCAREN & Alain MOUNOLOU. *Le Mot et l'idée 2*. Gap : Ophrys, 2012.

ROTGÉ, Wilfrid. *Bescherelle anglais : Le vocabulaire*. Paris : Hatier, 2008.

Traduction :

GOATER Thierry, Delphine LEMONNIER-TEXIER, Sandrine ORIEZ & Catherine CHAUVIN, *L'Épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

PERRIN, Isabelle. *L'anglais : Comment traduire ?* Paris : Hachette supérieur, 2007.

VINCENT-ARNAUD, Nathalie & Sébastien SALBAYRE. *La Version anglaise : Lire, traduire, commenter*. Paris : Ellipses, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

Contrôle continu

Étudiants régime général :

Contrôle continu : Deux devoirs en temps limité (thème et version) comptant chacun pour 50 % de la note finale.

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : écrite (thème et version) d'une durée d'1h30.

Session 2 :

Un examen terminal écrit (thème et version) d'une durée de 30 mn.

EP3A.2.2 : Expression et compréhension orales (Véronique Abasq)

Durée hebdomadaire : TD 2h

Cours théorique et pratique pour améliorer toutes les compétences de langue orale :

- théorie : suite de la L1, sensibilisation aux différents accents du monde anglophone
- transcription phonétique
- activités d'expression orale
- compréhension orale audio et vidéo
- oral : expression pendant les cours + enregistrement d'un speech en semaine 9

Bibliographie obligatoire :

Un dictionnaire de prononciation : Longman ou Cambridge

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

3 notes valant chacune 1/3 de la note finale :

- transcription phonétique
- compréhension orale
- oral

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : 3 notes valant chacune 1/3 de la note finale :
transcription phonétique / compréhension orale / oral : enregistrement d'un
speech

Session 2 :

Examen terminal oral de 45mn : 30 minutes de préparation + 15 minutes d'oral

EP3A.2.3 : Grammaire (Fabienne Toupin)

Durée hebdomadaire : TD 1h30

Les travaux dirigés de grammaire au niveau L2 prolongent et complètent ceux suivis par les étudiants en première année de Licence. Le programme porte sur le groupe nominal et les principaux thèmes abordés sont : la typologie des noms en anglais, la détermination des noms (directement liée à cette typologie), les constructions à deux ou plusieurs noms, les adjectifs (problèmes de placement, de morphologie ...).

Au-delà de la révision des règles fondamentales à partir d'exercices variés, on s'efforcera de réfléchir au système qui régit les faits observés et permet de les expliquer.

REMARQUE IMPORTANTE N°1 : le travail commencé en L1 en syntaxe (nature et fonction des constituants de la phrase anglaise) continuera au premier semestre de la L2 par appui sur une nouvelle brochure.

REMARQUE IMPORTANTE N°2 : les séances de travaux dirigés n'ayant pas le support d'un cours magistral, il est indispensable que semaine après semaine, les étudiants fournissent un travail personnel important, consistant en une lecture active des brochures fournies et du manuel cité en bibliographie. Idéalement, cette lecture active débouchera sur la rédaction de fiches de synthèse personnelles.

Bibliographie obligatoire :

S. Persec et J.-C. Burgué, 2016 (3e édition). *Grammaire raisonnée 2*. Paris & Gap : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE

Session 2 :

Examen terminal

Module 1 : Italien

EP3B.1.1 : Version 20h TD

Le cours abordera des exercices de traduction, de l'italien vers le français, de textes littéraires contemporains et d'articles de journaux. Ce cours propose une révision systématique du lexique italien, abordé par thèmes, et des principaux points de grammaire.

Bibliographie conseillée : Serge Milan, *Manuel de version italienne*, Paris, Ellipses, 2000.

Bernard Chevalier, *La version italienne par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2007

Un dictionnaire français (par ex. Le Petit Robert) ; un dictionnaire italien (par ex. Zingarelli, Devoto Oli, Garzanti) ; un dictionnaire bilingue (par ex. le Robert-Signorelli, le Boch-Zanichelli). Une grammaire italienne au choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; *Le Bled Italien*, Hachette, 2003).

EP3B.1.3 : Analyse de documents littéraires, historiques et artistiques 20h TD

Ce cours s'attardera sur plusieurs typologies de productions textuelles du XIXe et du XXe siècles, extraites d'essais et d'œuvres littéraires. Les documents pris en examen seront distribués au début du semestre.

EP3B.1.2 : Expression écrite et orale 20h TD

Le cours vise à l'acquisition des compétences linguistiques relatives au niveau intermédiaire de connaissance de la langue italienne. L'apprentissage de la langue sera fondé sur une pédagogie de type communicatif. Pendant le cours, on analysera de documents (textes, images, fichiers audiovisuels, etc.) portant sur les aspects les plus saillants de la culture italienne.

Une bibliographie d'ouvrages à consulter sera distribuée en début de cours. Indispensable une grammaire italienne à choix de l'étudiant (*L'italien pour tous*, Bascherelle 2014 ; *Le Bled-Italien*, Hachette, 2003).

Module 2 : Italien

EP3B.2.1 : Initiation à la littérature moderne – 20 h TD

Ce cours propose une introduction à la littérature italienne du XVIe au début du XIXe siècle. Il présente les principaux courants littéraires, les auteurs majeurs ainsi que l'évolution et la circulation des genres littéraires dans l'Italie moderne. Une attention particulière sera portée aux relations entre littérature, histoire, culture et société afin de situer les œuvres dans leur contexte de production.

Les textes et les supports de cours seront distribués au fil du semestre.

Bibliographie conseillée :

- Giulio Ferroni, *Storia della letteratura italiana. Dal Cinquecento al Settecento*, Milan, Mondadori, 2020.

EP3B.2.2 : Histoire de l'Italie moderne – 20 h TD

Ce cours retrace les grandes étapes de l'histoire de l'Italie moderne, de la Renaissance à l'époque napoléonienne. Il propose une présentation des principaux États de la péninsule italienne et de leurs évolutions politiques, institutionnelles, économiques et culturelles. Des approfondissements seront consacrés notamment aux Républiques de Venise et de Gênes, ainsi qu'à la circulation des savoirs, des hommes et des pratiques culturelles dans l'espace italien et européen.

Les textes et les supports de cours seront distribués au fil du semestre.

Bibliographie conseillée :

- Pierre Milza, *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 2013.
- Paolo E. Balboni, Matteo Santipolo, *Profilo di storia italiana per stranieri*, Perugia, Guerra Edizioni, 2003.

EP3B.2.3 : Renforcement grammatical – 20 h TD

Ce cours a pour objectif de consolider les connaissances grammaticales fondamentales de la langue italienne et de renforcer les compétences en compréhension et en production écrites et orales. Il permettra de revoir de manière progressive les principales structures morphologiques et syntaxiques (articles, noms, adjectifs, pronoms, prépositions, conjugaison, concordance des temps, subordination, emploi du subjonctif, etc.) à travers des exercices d'application, de traduction et de réemploi en contexte. Une attention particulière sera également portée à l'enrichissement du lexique et à la correction des erreurs les plus fréquentes.

Les supports et les exercices seront distribués pendant les séances.

Module 3 : Module spécifique

EP3.3.1 : English Literature and Italy: Gothic Fiction and Romantic Poetry – 18h TD

Why did Italy become one of the most powerful imaginative landscapes in English literature? This course explores the ways in which writers of the late eighteenth and early nineteenth centuries imagined Italy as a place of mystery, beauty, terror, artistic inspiration, and political reflection. Through the study of Ann Radcliffe's *The Italian*, John Polidori's *The Vampyre*, and a selection of poems by Percy Bysshe Shelley, students will examine how Gothic fiction and Romantic poetry offer contrasting yet complementary visions of Italy. Topics include the Gothic imagination, the Grand Tour, the sublime, Catholicism and Protestantism, ruins and memory, landscape, and revolution. Combining close reading with historical and cultural context, the course introduces students to major literary movements while encouraging them to consider how national identities and cultural myths are created through literature.

Littérature anglaise et Italie : fiction gothique et poésie romantique

Pourquoi l'Italie est-elle devenue l'un des paysages imaginaires les plus marquants de la littérature anglaise ? Ce cours explore la manière dont les écrivains de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle ont fait de l'Italie un espace de mystère, de beauté, de terreur, d'inspiration artistique et de réflexion politique. À travers l'étude de *The Italian* d'Ann Radcliffe, de *The Vampyre* de John Polidori et d'une sélection de poèmes de Percy Bysshe Shelley, les étudiants découvriront comment la fiction gothique et la poésie romantique proposent des représentations à la fois contrastées et complémentaires de l'Italie. Les principaux thèmes abordés seront l'imaginaire gothique, le Grand Tour, le sublime, le rapport entre catholicisme et protestantisme, les ruines et la mémoire, le paysage, la révolution, ainsi que les liens entre littérature, histoire et identité culturelle. En combinant lecture analytique des textes et mise en contexte historique et culturelle, ce cours offre une introduction aux grands courants du romantisme et du gothique dans la littérature anglaise.

Reading list*

Radcliffe, Ann. *The Italian; or, The Confessional of the Black Penitents*. Edited by Nick Groom, 3rd ed., Oxford University Press, 2017.

Shelley, Percy Bysshe. *Shelley's Poetry and Prose*. Edited by Donald H. Reiman and Neil Fraistat. 2nd ed., W. W. Norton, 2002. (*Norton Critical Edition*).
<https://www.norton.com/books/9780393977523>

Polidori, John. *The Vampyre and Other Tales of the Macabre*. Edited by Robert Morrison. Oxford University Press, 2008. (*Oxford World's Classics*).

*Earlier editions of these texts are available online at Project Gutenberg.

EP3.3.2 : Raconter le Nouveau Monde – 18 h TD

Ce cours explore les représentations du « Nouveau Monde » dans la culture italienne du XVIII^e au XX^e siècle à travers les récits de voyage, les témoignages d'émigration, les correspondances et la presse italienne publiée à l'étranger. Il s'intéresse à la manière dont voyageurs, écrivains, journalistes et migrants ont raconté la découverte de nouveaux espaces, les expériences de la mobilité, les rencontres interculturelles et la construction d'identités transnationales. Une attention particulière sera portée aux communautés italiennes de la diaspora, au développement des journaux italiens à l'étranger et aux échanges culturels entre l'Italie, les Amériques et d'autres espaces de migration.

Les textes et les supports de cours seront distribués au fil du semestre.

Bibliographie conseillée :

Emilio Franzina, *Gli italiani al Nuovo Mondo. L'emigrazione italiana in America, 1492-1942*, Mondadori, 1995

Paola Corti, Matteo Sanfilippo, *Migrazioni. Storia d'Italia*. Annali 24, Einaudi, 2009

Module 4 : Compétences transversales (descriptifs à venir)

Ce module vise à donner aux étudiants de Lettres et Langues les compétences de base nécessaires pour réussir à l'université : connaissance de la méthodologie de la recherche, expression écrite, et identification des sources disponibles (imprimées et numériques)

Modalités de contrôle des connaissances de la L2 Double Licence : 3^e semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S3		42												
M3A.1 Culture du monde anglophone	8	8												
EP3A.1.1 Littérature anglophone : du romantisme au post-romantisme	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP3A.1.2 Civilisation des îles britanniques II	2	2	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP3A.1.3 Initiation aux concepts clés de la linguistique I	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M3A.2 Etude et pratique de la langue	8	8												
EP3A.2.1 Traduction	2	2	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP3A.2.2 Expression et Compréhension orales	3	3	CC			ET	O	00:45	ET	O	00:45	ET	O	00:45
EP3A.2.3 Grammaire	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M3B.1 Italien/Anglais et Parcours	8	8												
EP3B.1.1 Version	3	3	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP3B.1.2 Expression écrite et orale	2	2	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP3B.1.3 Analyse de documents littéraires, historiques et artistiques	3	3	CC			ET	O	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
M3B.2 Italien/Anglais	8	8												
EP3B.2.1 Initiation à la littérature moderne	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP3B.2.2 Histoire de l'Italie moderne	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP3B.2.3 Renforcement grammatical	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M3.3 Module spécifique	4	4												
EP3.3.1 English-speaking Literatures and Italy : Gothic fiction and Romantic poetry	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.3.2 Raconter le Nouveau-Monde	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M3.4 Compétences transversales	6	6												
EP3.4.1 Compétences numériques	1	1	CC				Val			Val			Val	
EP3.4.3 Concepts clés / culture générale	3	3	ET	E	01:00	ET	E	00:30	ET	E	01:00	ET	E	00:30
EP3.4.4 Transition écologique et sociale	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP3.4.5 Plagiat et identité numérique (B.U.)	0	0					Val			Val			Val	
EP3.4.6 Module d'orientation, Bilan, Insertion des Licences (MOBIL)	0	0					Val			Val			Val	

Maquette Double Licence 2 : 4^e semestre

	CM	TD	Total
LLCER Double licence anglais-italien			
S4			326
M4A.1 Culture du monde anglophone			72
EP4A.1.1 Littérature anglophone : vers le modernisme	6	18	24
EP4A.1.2 Civilisation américaine II (XIXe-XXe siècles)	6	18	24
EP4A.1.3 Initiation aux concepts clés de la linguistique II	6	18	24
M4A.2 Etude et pratique de la langue			60
EP4A.2.1 Traduction	6	18	24
EP4A.2.2 Expression et Compréhension orales	0	18	18
EP4A.2.3 Grammaire	0	18	18
M4B.1 Langue et culture italiennes			60
EP4B.1.1 Thème	0	20	20
EP4B.1.2 Lecture de textes historiques et littéraires	0	20	20
EP4B.1.3 Lieux et institutions culturels	0	20	20
M4B.2 Arts et littératures italiennes			60
EP4B.2.1 Initiation à la littérature XIV-XVII	0	20	20
EP4B.2.2 Renforcement grammatical	0	20	20
EP4B.2.3 Expression écrite et orale	0	20	20
M4.3 Module spécifique			36
EP4.3.1 The Representation of Italian Americans in Films	0	18	18
EP4.3.2 Italiens dans les îles Britanniques	0	18	18
M4.4 Compétences transversales			38
EP4.4.1 Compétences numériques	0	6	6
EP4.4.2 Outils d'analyse textuelle	0	18	18
EP4.4.4 Concepts clés / culture générale	12	0	12
EP4.4.5 Rechercher l'information sur Internet (B.U.)	0	2	2

Descriptifs des enseignements de Double Licence 2 ; 4^e semestre –

Module 1 : Anglais

EP4A.1.1 : Littérature anglophone : vers le modernisme (Anne Ullmo)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

"Make it new!" tel est le cri de ralliement des Modernistes qui, avec Ezra Pound, chef de file des Vorticistes, rejettent les modes d'expression et les formes du passé pour mieux créer leur propre idiome. L'accroissement des villes, le développement industriel, l'essor des cultures émergentes (réclames et publicité, éclairage public, développement des périodiques, pré-cinéma, photographie), la révolution des moyens de communication et l'avènement de la production de masse dans les sociétés occidentales entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e servent de toile de fond à cette mise en crise du sens et de la représentation. Qualifié par les historiens de véritable cataclysme culturel, le Modernisme est avant tout une révolution épistémique dont il conviendra d'explorer les aspects les plus expérimentaux dans le domaine de la littérature et des arts visuels selon une perspective transatlantique.

Bibliographie obligatoire :

FITZGERALD F.S., *The Great Gatsby* (1925)
Anthologie de poésie : brochure sur CELENE

Bibliographie conseillée :

LEWIS Pericles, *The Cambridge Introduction to Modernism*, Cambridge University Press, 2007
BUTLER Christopher, *Modernism: A Very Short Introduction*, 1st Edition, Oxford University Press, 2010

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu : 2 évaluation écrites (2 x 1h30)

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : 1 évaluation écrite (1h30)

Session 2 :

Examen terminal : 1 examen écrit (30 mn)

EP4A.1.2 : Civilisation américaine II : XIX^e-XX^e siècles (Dominique Daniel)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

Cette vue d'ensemble de l'histoire des États-Unis de la fin de la guerre de Sécession (1865) jusqu'à la deuxième guerre mondiale (1945) aborde les principaux points politiques, économiques, sociaux et culturels qui permettent de mieux comprendre les États-Unis aujourd'hui.

Bibliographie obligatoire :

Melinda Rias-Tims, *Perspectives in the Making of America* (Paris : Ellipses, 2002).

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu : 2 évaluation écrites (2 x 1h30)

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : 1 évaluation écrite (1h30)

Session 2 :

1 examen terminal écrit (30 mn)

EP4A.1.3 : Initiation aux concepts clés de la linguistique II (Paolo Mairano)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h30 (12 semaines)

This module is an introduction to linguistics, the scientific study of language.

The second semester focuses on the different levels of analysis of theoretical linguistics: phonetics (the production and perception of speech sounds), phonology (the systematic organization of speech sounds), morphology (the structure of words), syntax (the structure of phrases and sentences), semantics (the meaning of linguistic expressions), and pragmatics (meaning and language use in context).

Different subfields of linguistics are also presented – language acquisition (how babies develop language skills), historical linguistics (language change over time, i.e. diachronic linguistics), and sociolinguistics (language use in social contexts).

The theoretical lessons are further developed in tutorials and supplemented by online resources. Practical exercises are designed to help students grasp and apply key concepts introduced in the lectures.

Bibliographie obligatoire :

G. Siouffi et D. van Raemdonck, 2016. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois : Bréal (5^e édition).

Bibliographie conseillée :

Burridge, Kate & Stebbins, Tonya N. (2020) *For the Love of Language: An Introduction to Linguistics*. Second edition. Cambridge: Cambridge University Press.

Yaguello, Marina (1998) *Language Through the Looking Glass: Exploring Language and Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu : A mid-term exam lasting one hour (60 minutes), and a written final exam at the end of semester lasting one hour (60 minutes) (50%). The exams will test your understanding of the material covered in both lectures and tutorials.

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale RSE : A written final exam at the end of semester lasting one hour (60 minutes) (100%). The exam will test your understanding of the material covered in both lectures and tutorials.

Session 2 :

Examen terminal : A written final exam lasting half an hour (30 minutes), common to both semesters (i.e. Introduction to Key Linguistics Concepts I and II). The resit exam will test your understanding of the material covered in both lectures and tutorials.

Module 2 : Anglais

EP4A.2.1 : Traduction (Guillaume Cingal)

Durée hebdomadaire : CM 1h (6 semaines) + TD 1h (12 semaines)

Le cours magistral abordera les principales questions méthodologiques posées par la traduction de textes littéraires et non littéraires : la différence de désignation, le paradigme culturel et la différence de concentration.

En TD, en thème comme en version, il s'agira de proposer une restitution des effets de sens du texte-source qui garantisse l'authenticité linguistique et stylistique du texte-cible (précision lexicale, correction grammaticale, cohérence syntaxique, justesse du registre de langue et du ton).

Bibliographie obligatoire :

WECKSTEEN-QUINIO Corinne, Michaël MARIAULE & Cindy LEFEBVRE-SCODELLER. *La Traduction anglais-français. Manuel de traductologie pratique*. 2e édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2020.

Bibliographie conseillée :

Grammaire anglaise : Voir l'ouvrage recommandé pour le cours de grammaire.

Grammaire française : LAURENT, Nicolas & Bénédicte DELAUNAY. *Bescherelle : La Grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 2012.

Vocabulaire :

FONTANE, Gilbert, Jacqueline FROMONOT & Isabelle LEGUY. *Le Robert & Nathan : Vocabulaire anglais contemporain*. Paris : Nathan, 2009.

REY, Jean, Christian BOUSCAREN & Alain MOUNOLOU. *Le Mot et l'idée 2*. Gap : Ophrys, 2012.

ROTGÉ, Wilfrid. *Bescherelle anglais : Le vocabulaire*. Paris : Hatier, 2008.

Traduction :

GOATER Thierry, Delphine LEMONNIER-TEXIER, Sandrine ORIEZ & Catherine CHAUVIN, *L'Épreuve de traduction en anglais : Thème, version, commentaire linguistique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

PERRIN, Isabelle. *L'anglais : Comment traduire ?* Paris : Hachette supérieur, 2007.

VINCENT-ARNAUD, Nathalie & Sébastien SALBAYRE. *La Version anglaise : Lire, traduire, commenter*. Paris : Ellipses, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Deux devoirs en temps limité (thème et version) comptant chacun pour 50 % de la note finale

Étudiants régime spécial :

Une épreuve terminale écrite (thème et version) d'1h30

Session 2 :

Un examen terminal écrit (thème et version) d'1h30

EP4A.2.2 : Expression et compréhension orales (Véronique Abasq)

Durée hebdomadaire : TD 2h

Suite du cours de S3 pour améliorer toutes les compétences de langue orale :

- théorie
- transcription phonétique
- activités d'expression orale
- compréhension orale audio et vidéo

Bibliographie obligatoire :

Un dictionnaire de prononciation : Longman ou Cambridge

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

Contrôle continu : 3 notes valant chacune 1/3 de la note finale :

- transcription phonétique
- compréhension orale
- oral : expression pendant les cours + enregistrement d'un speech en semaine 9

Étudiants régime spécial :

Epreuve terminale de 1h30 : 3 notes valant chacune 1/3 de la note finale :

- transcription phonétique
- compréhension orale
- oral: enregistrement d'un speech

Session 2 :

Examen terminal de 45 mn : 30 minutes de préparation + 15 minutes d'oral

EP4A.2.3 : Grammaire (Fabienne Toupin)

Durée hebdomadaire : TD 1h30

Les travaux dirigés de grammaire au niveau L2 prolongent et complètent ceux suivis par les étudiants en première année de Licence. Le programme porte sur la phrase complexe et les principaux thèmes abordés sont : la typologie des subordonnées en anglais (adjectivales, nominales, adverbiales), la morphologie des subordonnées (forme finie vs. non finie, subordonnées conjonctives vs. non conjonctives) et certaines des opérations pouvant les concerner, telle l'extraposition pour les nominales ou encore l'orphelinage de la préposition pour les adjectivales. L'accent sera mis sur la reconnaissance et la bonne formation des subordonnées, donc des phrases complexes.

REMARQUE IMPORTANTE N°1 : le travail fait en syntaxe (nature et fonction des constituants de la phrase anglaise) tout au long de la L1 et au premier semestre de la L2 fera l'objet de révisions systématiques. Le contenu de l'ensemble des brochures de syntaxe sera considéré comme acquis à l'entrée en L3.

REMARQUE IMPORTANTE N°2 : les séances de travaux dirigés n'ayant pas le support d'un cours magistral, il est indispensable que semaine après semaine, les étudiants fournissent un travail personnel important, consistant en une lecture active des brochures fournies et du manuel cité en bibliographie. Idéalement, cette lecture active débouchera sur la rédaction de fiches de synthèse personnelles.

Bibliographie obligatoire :

S. Persec et J.-C. Burgué, 2016 (3e édition). *Grammaire raisonnée 2*. Paris & Gap : Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Étudiants régime général :

L'évaluation des connaissances se fera en contrôle continu dans le cadre du TD, sur la base d'au moins 2 épreuves, l'une en milieu de semestre, la seconde en fin de semestre (coefficient 1 dans les deux cas).

Ces épreuves contiendront en proportion égale :

- i) des exercices de syntaxe,
- ii) du thème grammatical,
- iii) des exercices grammaticaux variés (y compris un commentaire syntaxique)

Elles pourront aussi contenir des questions de cours.

Étudiants régime spécial :

Les étudiants en régime spécial d'études ne passeront qu'une épreuve d'1h30, correspondant à la seconde épreuve de contrôle continu de l'un des groupes de TD.

Session 2 :

Examen terminal d'une durée de trente minutes regroupant les semestres 3 et 4

Descriptifs des enseignements

SEMESTRE 4

Module 1 : Italien

EP4B.1.1 : Thème – 20 h TD

Ce cours est consacré à la traduction du français vers l'italien. À partir d'extraits de textes littéraires, journalistiques et de documents de civilisation, les étudiants seront amenés à approfondir leur maîtrise des structures grammaticales, du vocabulaire et des spécificités stylistiques de la langue italienne. Les exercices de traduction seront accompagnés d'un travail de réflexion sur les procédés traductologiques, les difficultés linguistiques et les différences entre les deux langues.

Bibliographie conseillée :

- François Livi, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2010.
-

Il est recommandé de disposer :

- d'un dictionnaire de langue française (par exemple *Le Petit Robert*) ;
- d'un dictionnaire de langue italienne (par exemple *Lo Zingarelli*, *Devoto-Oli* ou *Garzanti*) ;
- d'un dictionnaire bilingue français-italien (par exemple *Robert-Signorelli* ou *Boch-Zanichelli*) ;
- d'une grammaire italienne, au choix de l'étudiant (par exemple *L'italien pour tous*, Bescherelle, 2014, ou *Le Bled Italien*, Hachette, 2003).

EP4B.1.2 : Lecture de textes historiques et littéraires – 20 h TD

Ce cours propose un approfondissement des connaissances historiques, culturelles et littéraires à travers la lecture et l'analyse de textes historiques, philosophiques et littéraires couvrant l'ensemble de la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles). L'étude des sources permettra de mettre en lumière les principaux courants intellectuels, les débats d'idées et les évolutions de la société italienne dans leur contexte européen. Une attention particulière sera accordée à l'analyse des textes, à leur contextualisation historique et à leur interprétation critique. Une bibliographie détaillée sera distribuée au début du semestre.

EP4B.1.3 : Lieux et institutions culturelles – 20 h TD

Ce cours étudie les principaux lieux et institutions qui ont contribué au développement et à la diffusion de la culture italienne entre la Renaissance et l'époque contemporaine. Universités, académies, bibliothèques, cours princières, salons, imprimeries, théâtres et autres espaces de sociabilité savante seront abordés comme des acteurs essentiels de la production et de la circulation des savoirs. Une attention particulière sera portée aux interactions entre pouvoirs politiques, réseaux intellectuels, pratiques culturelles et dynamiques sociales, afin de comprendre les modalités de diffusion de la culture auprès des différents groupes de la société. Le cours s'appuiera sur l'étude de documents, de sources historiques et de lectures critiques.

Bibliographie conseillée :

- Carlo Dionisotti, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Turin, Einaudi, 1999.
- Paul F. Grendler, *The Universities of the Italian Renaissance*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2002.
- Marc Deramaix (dir.), *Les Académies dans l'Europe humaniste : idéaux et pratiques*, actes du colloque international de Paris (10-13 juin 2003), Genève, Droz, 2008.

Module 2 : Italien

EP4B.2.1 : Initiation à la littérature XIVE-XVIIe s. – 20 h TD

Ce cours propose une introduction à l'histoire de la littérature italienne, du Moyen Âge à l'époque moderne. Il aborde les grandes étapes de son développement, du Cantique des créatures de François d'Assise aux œuvres des *Tre Corone* (Dante, Pétrarque et Boccace), puis aux auteurs majeurs de la Renaissance et de l'âge baroque, tels que Marsile Ficin, Machiavel, Galilée ou Campanella. Les textes seront étudiés dans leur contexte historique, culturel et intellectuel afin de mettre en évidence les liens entre création littéraire, humanisme et circulation des idées.

EP4B.2.2 : Renforcement grammatical – 20 h TD

Ce cours vise à approfondir les structures avancées de la langue italienne afin d'améliorer la précision et la correction de l'expression. À partir d'exercices ciblés, de textes authentiques et d'activités de réécriture, les étudiants consolideront leur maîtrise de la morphosyntaxe, des connecteurs logiques, des constructions complexes, de la concordance des temps et des principaux faits de langue. Une attention particulière sera portée aux difficultés rencontrées par les francophones et au développement de l'autonomie linguistique.

Les supports de cours et les exercices seront distribués au fil du semestre.

Il est recommandé de disposer d'un dictionnaire de langue française, d'un dictionnaire de langue italienne (par exemple Lo Zingarelli, Devoto-Oli ou Garzanti); d'un dictionnaire bilingue français-italien (par exemple Robert-Signorelli ou Boch-Zanichelli).

EP4B.2.3 : Expression écrite et orale – 20 h TD

Ce cours a pour objectif de développer les compétences d'expression écrite et orale en italien dans des situations de communication variées. À travers des débats, des exposés, des présentations, des synthèses de documents, des productions écrites et des exercices de reformulation, les étudiants renforceront leur aisance, leur capacité d'argumentation et leur maîtrise des différents registres de langue. Une attention particulière sera portée à l'enrichissement du lexique, à la structuration du discours et à l'amélioration de la prononciation et de la fluidité.

Les supports pédagogiques seront distribués pendant les séances.

Module 3 : Module spécifique

EP4.3.1 : The Representation of Italian Americans in Films – 18 h TD

This course explores the rich history and cultural impact of Italian immigration to the United States. It will examine the experiences of Italian Americans and their contributions to American society. The course will also analyse the representation of Italian Americans in films, the influence of Italian Catholicism, political mobilization, assimilation processes, and the enduring connections between Italian American communities and Italy.

EP4.3.2 : Italiens dans les îles Britanniques – 18 h TD

Ce cours analyse les relations entre les îles Britanniques et les États italiens de la fin du Moyen Âge au XIXe siècle. Il met en lumière les circulations d'hommes, de savoirs, de marchandises et de modèles culturels qui ont façonné les échanges entre les deux espaces. Parmi les thèmes abordés figurent le rôle des banquiers et marchands italiens, notamment les Lombards, dont le nom demeure attaché à *Lombard Street* à Londres, l'influence de la Renaissance italienne sur les élites britanniques, l'accueil d'artistes et d'intellectuels italiens à la cour d'Élisabeth I^{re}, ainsi que la présence des exilés protestants italiens dans l'Angleterre des XVI^e et XVII^e siècles. Le cours s'intéressera également aux voyageurs et érudits britanniques du XVIII^e siècle, au phénomène du Grand Tour, et au rôle de Londres comme refuge des exilés politiques du Risorgimento (Giuseppe Mazzini)

Module 4 : Compétences transversales (descriptifs à venir)

Ce module vise à donner aux étudiants de Lettres et Langues les compétences de base nécessaires pour réussir à l'université : connaissance de la méthodologie de la recherche, expression écrite, et identification des sources disponibles (imprimées et numériques)

Modalités de contrôle des connaissances de la L1 Double Licence : 4^e semestre

LLCER Double licence anglais-italien	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S4		42												
M4A.1 Culture du monde anglophone	8	8												
EP4A.1.1 Littérature anglophone : vers le modernisme	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP4A.1.2 Civilisation américaine II (XIXe-XXe siècles)	2	2	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
EP4A.1.3 Initiation aux concepts clés de la linguistique II	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M4A.2 Etude et pratique de la langue	8	8												
EP4A.2.1 Traduction	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4A.2.2 Expression et Compréhension orales	3	3	CC			ET	O	00:45	ET	O	01:30	ET	O	00:45
EP4A.2.3 Grammaire	3	3	CC			ET	E	00:30	ET	E	01:30	ET	E	00:30
M4B.1 Langue et culture italiennes	8	8												
EP4B.1.1 Thème	2	2	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP4B.1.2 Lecture de textes historiques et littéraires	3	3	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
EP4B.1.3 Lieux et institutions culturels	3	3	CC			ET	E	0:15	ET	E	02:00	ET	E	0:15
M4B.2 Arts et littératures italiennes	8	8												
EP4B.2.1 Initiation à la littérature XIV-XVII	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4B.2.2 Renforcement grammatical	3	3	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
EP4B.2.3 Expression écrite et orale	2	2	CC			ET	E	02:00	ET	E	02:00	ET	E	02:00
M4.3 Module spécifique	4	4												
EP4.3.1 The Representation of Italian Americans in Films	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.3.2 Italiens dans les îles Britanniques	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M4.4 Compétences transversales	6	6												
EP4.4.1 Compétences numériques	1	1	CC				Val			Val			Val	
EP4.4.2 Outils d'analyse textuelle	2	2	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP4.4.4 Concepts clés / culture générale	3	3	ET	E	01:00	ET	E	00:30	ET	E	01:00	ET	E	00:30
EP4.4.5 Rechercher l'information sur Internet (B.U.)	0	0					Val			Val			Val	

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Dispositions générales applicables aux étudiant.e.s de licence	50
Dispositions exceptionnelles	51
Art. 1 - Organisation des enseignements	51
Art. 2 - Inscription	52
Art. 3 - Contrat pédagogique en licence générale	52
Art. 4- Modes de contrôle - sessions - information	52
Art. 5- Anonymat des copies	54
Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation en licence générale	54
Art. 7 - Règles de progression	56
Art. 8 - Jury	56
Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale	57
Art. 10 - Mentions de réussite pour la licence	57
Art. 11 - Publication des résultats - communication des copies	58
Textes de référence	59
Rappel	59
1. Les bénéficiaires	60
a. Étudiants salariés	60
b. Étudiants engagés dans un service civique	60
c. Étudiants auto-entrepreneurs	60
d. Étudiants inscrits en double cursus à l'université de Tours	60
e. Étudiant.es chargé.es de famille	61
f. Étudiant.es en situation de handicap ou présentant une maladie chronique et/ou	61
invalidante, accident, maladie, ...)	61
g. Étudiantes enceintes	61
h. Étudiants sportifs de haut et bon niveau	61
i. Étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau	61
j. Étudiants ayant des responsabilités au sein du bureau d'une association reconnue d'intérêt général et/ou labellisée « association étudiante de l'université de Tours	62
k. Étudiant.es élu.es	62
l. Étudiant.es aidant.es	62
m. Les étudiants engagés dans la réserve opérationnelle militaire	62
2. Procédure et calendrier de la demande	62
3. Cas d'exclusion	62
a. UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)	62
b. Étudiant Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC) en licence	63
4. Aménagement d'emploi du temps	63

5. Contrôle des Connaissances.....	63
6. Directions d'études en licence et contrat pédagogique	64

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES, D'EVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Dispositions générales applicables aux étudiant.e.s de licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-2, L. 612-3, L. 613-1 et D. 612-2 et suivants ;
- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.
- [Circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000](#) portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur, publiée au BO n°10 du 9 mars 2000

Conformément à l'article 14 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont arrêtées par la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique après avis des conseils de composantes.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adaptées à la diversité des diplômes et des parcours de formation. La réglementation de chaque diplôme fixe le cadre dans lequel peuvent être définies des règles de compensation des résultats et les autres modalités d'évaluation applicables.

Conformément à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement et ne peuvent être modifiées en cours d'année.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences doivent être précises, détaillées et publiées dans le délai d'un mois. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Modifications exceptionnelles des modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Des nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences, permettant le passage d'examens à distance, peuvent être prises en raison d'un mouvement de grève avec blocages, tant des locaux de l'université que des locaux extérieurs dans lesquels devaient se dérouler les examens, rendant impossible le respect des modalités prévues (TA de Montpellier, 18 avril 2018, n°1801653). Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier des évaluations prévues dans le cadre de leur formation et nécessaires à l'obtention de leur diplôme.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par le ou la vice-président·e CFVU le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal ou le contrôle terminal par un contrôle continu dont la nature sera à établir. Les modalités de contrôle des connaissances seront définies en fonction des circonstances.

Les modifications devront être faites et portées à la connaissance des étudiants concernés au moins 15 jours avant les épreuves concernées

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 1 - Organisation des enseignements

Licence

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, les parcours de licence sont organisés en six semestres d'enseignement, en blocs de compétences et en unités d'enseignements (nommés modules) afin de séquencer les apprentissages.

La licence est structurée sur 3 années (L1, L2 et L3) validant chacune 60 crédits (ECTS).

Régime spécial d'études

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances et des compétences est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe. Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances et de compétences, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

Art. 2 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiant·es. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant.e n'ayant pas satisfait à cette obligation ne sera pas autorisé.e à passer les examens de contrôle continu et les examens terminaux.

Art. 3 - Contrat pédagogique en licence générale

Dans le cadre de son inscription pédagogique, chaque étudiant·e conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante :

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant.e mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé ;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques ;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
- Énonce les engagements réciproques de l'étudiant.e et de l'établissement.

Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.e.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants.

Art. 4- Modes de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité

des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 10 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par :

- un contrôle continu et régulier,
- un examen terminal,
- ces deux modes de contrôle combinés.

L'évaluation continue (hors régimes spéciaux) fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire. Elle consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre et doit accompagner l'étudiant.e dans la progression de ses apprentissages. Elle revêt des formes variées, en présentiel ou en ligne, comme des épreuves écrites et orales, des rendus de travaux, de projets et des périodes de mise en situation ou d'observation en milieu professionnel.

Ce mode d'évaluation n'exclut pas de prévoir une épreuve de fin de semestre dont le poids ne peut pas excéder 50% dans le calcul de la moyenne pour les étudiant.e.s non RSE mais valant examen pour les étudiant.e.s RSE (qui bénéficient d'une dispense d'assiduité et auxquels le contrôle continu ne peut pas être imposé). Les modalités spécifiques pour les étudiant.e.s RSE devront être clairement établies et affichées en début d'année universitaire.

Lorsqu'un module est constitué de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par année universitaire pour chaque élément pédagogique : la première session et la seconde chance.

Seconde chance

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences devront être organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant.e de bénéficier d'une seconde chance.

Cette seconde chance peut prendre la forme :

- 1° d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale ;
- 2° ou, en cas d'évaluation continue intégrale, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre.

Lorsqu'un.e étudiant.e a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études, il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution organisée par les établissements dans des conditions arrêtées par la commission de la formation et de la vie universitaire.

Des regroupements d'épreuves pourront être mis en place y compris lorsque ces modules sont constitués de plusieurs EP.

Le dispositif de report des notes de « première session » en cas de non-présentation à une épreuve relevant de la seconde chance est mis en place.

Il n'y a pas d'inscription aux examens de seconde chance. Elle est automatique pour tous les étudiant.e.s autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves terminales est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Les modalités du contrôle continu sont librement déterminées par l'enseignant dans le respect de l'obligation réglementaire d'au moins deux évaluations (art. 11 de l'arrêté du 30 juillet relatif au diplôme national de licence). Toute évaluation organisée hors des séances de travaux dirigés ou pratiques est annoncée par l'équipe pédagogique au moins sept jours à l'avance aux étudiants.

Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des copies lors des épreuves écrites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation en licence générale

Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.

Le principe de la capitalisation des EP affectés de crédits ECTS est la règle mais, en l'absence de crédits attribués à un EP, celui-ci n'est pas capitalisable sans validation du module auquel il appartient.

Pour toutes les licences générales (hors cas particulier du CPES), une année universitaire sera validée selon les conditions cumulatives suivantes :

- Moyenne à l'année égale ou supérieure à 10/20 ;
- Moyenne sur les quatre modules dits fondamentaux (modules 1 et 2 des deux semestres) égale ou supérieure à 10/20 ;

Pour une double licence, le bloc fondamental est constitué des huit modules fondamentaux (deux de chaque licence à chaque semestre).

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

Pour les mentions de licence qui comptent plusieurs parcours, la même règle en matière de compensation devra s'appliquer à tous les parcours.

Actions NEOLAIA

Dans le cadre de l'université européenne NEOLAIA dont l'université de Tours est un des partenaires, un·e étudiant·e peut participer à une des nombreuses actions pédagogiques qui sera intégrée dans sa formation ; l'activité NEOLAIA se substitue à un élément pédagogique défini dans les maquettes de formation du semestre où elle a lieu et sa note remplace celle de l'EP.

Points bonifiants

Des points bonifiants pour la participation à un CERCIP surnuméraire et/ou MOBIL seront attribués pour chaque année de licence.

Ils ne seront ajoutés qu'à la note globale à l'année et n'interviendront pas dans la validation des modules fondamentaux.

Ils ne sont ni conservables ni capitalisables en cas de redoublement.

Ils seront définis comme suit :

- La note d'un CERCIP bonifiant est divisée par 60 puis ajoutée à la moyenne à l'année.
- La note du MOBIL est divisée par 120 puis ajoutée à la moyenne à l'année.

Remarque

Le principe d'une édition d'un relevé de notes à l'issue de chacun des semestres impairs sera conservé pour permettre aux étudiants de disposer d'un bilan de leurs résultats (indispensable notamment pour les étudiant.e.s en mobilité ou pour le dépôt de dossiers de candidature dans d'autres formations).

Gestion des absences

Chaque filière définit pour chaque élément pédagogique ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire.

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu ou terminal à un élément pédagogique, l'étudiant.e n'a pas de note à cet EP. La mention ABI (absence injustifiée) est saisie et sa note à l'année n'est pas calculée. Il bénéficie de la seconde chance.

En cas d'absence justifiée à un contrôle continu (par une explication écrite adressée à l'enseignant), la note de 0 est attribuée. En revanche, il peut être possible :

- de proposer une évaluation de substitution dont la note remplace le 0 (mais en aucun cas obligatoire) ;
- si trois épreuves au moins ont été données, de ne retenir que les deux meilleures notes obtenues ou de sous-pondérer la plus mauvaise note (par exemple).

En cas d'absence justifiée (par une explication écrite adressée à la scolarité) à une évaluation en contrôle terminal, la note de 0 est attribuée et l'absence ne bloque pas le calcul de la note à l'année.

Art. 7 - Règles de progression

L'inscription administrative est annuelle. L'étudiant.e s'inscrit administrativement en Licence

1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6). L'étudiant.e ayant validé son année d'inscription est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Sauf renoncement au bénéfice de cette procédure, l'étudiant.e AJAC :

- Est autorisé.e à s'inscrire dans la deuxième année de la licence, s'il.elle a capitalisé au moins 70% des coefficients des modules de L1 ;
- Est autorisé.e à s'inscrire dans la troisième année de la licence, s'il.elle a validé la première année de licence et a capitalisé au moins 80% des coefficients des modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des EP d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8 - Jury

Un jury est nommé par année d'études. Sa composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement au moins 15 jours avant le début des épreuves.

A l'issue du semestre impair, le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. Les notes aux EP et aux modules seront communiquées à l'étudiant.e sur le relevé de notes avec la mention « Résultat provisoire avant délibérations » en filigrane.

A la fin de la première session de l'année universitaire, le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les étudiants sur l'ensemble des modules tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des modules et la validation de l'année en appliquant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

Le jury ne peut pas modifier les règles fixées par les modalités de contrôle de connaissances et de compétences.

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

La validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années et à condition que l'étudiant.e ait validé chacune des trois années. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme.

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant.e, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant.e ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art. 10 - Mentions de réussite pour la licence

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 11 - Publication des résultats - communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant.e concerné.e.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymisé, remplaçant le nom et le prénom de l'étudiant par son numéro étudiant.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiant.e.s ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

Annexe 3 Le régime spécial d'études

Annexe aux Modalités de Contrôle des Connaissances en Licence, Licence Professionnelle et Master – Commission de la formation et de la vie universitaire du 19 septembre 2024

Textes de référence

- [Code de l'éducation](#), notamment ses articles L. 611-11, D. 611-7 et suivants ;
- [Arrêté du 22 janvier 2014](#) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, notamment son article 12 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence ;
- [Circulaire n°2000-003 du 1^{er} mars 2000](#) relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- [Circulaire du 30 janvier 2023](#) relative à l'organisation des études supérieures des sportifs et sportives de haut niveau.

Rappel

Le Règlement des Études et des Examens s'applique à l'ensemble des étudiant·es, sauf à celles et ceux qui justifient d'une situation leur permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

Le régime spécial d'études (RSE) comprend [des aménagements d'emploi du temps et le choix pour les étudiant·es de leur mode de contrôle des connaissances et des compétences](#) : uniquement examen terminal ; ou contrôle continu ; ou contrôle continu et examen terminal. L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble. Le RSE peut se limiter à un aménagement d'emploi du temps afin de prendre en considération les étudiant·es occupant leur emploi pendant les périodes des enseignements ou ayant des incidences sur leur emploi du temps (par exemple travail de nuit, tôt le matin).

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiant·es en formation Initiale et ne peut être accordé aux stagiaires en Formation Continue. De même, la situation des apprentis est incompatible avec un aménagement d'études.

L'organisation du RSE est fixée pour chaque diplôme et doit être indiquée dans le descriptif des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de chaque formation.

L'étudiant RSE, dispensé de TD, est autorisé ponctuellement et chaque fois qu'il le peut, à assister aux séances de travaux dirigés (TD) et ne peut en être exclu, même s'il ne figure pas sur les listes des inscrits pédagogiques.

1. Les bénéficiaires

Peuvent demander à bénéficier du Régime Spécial d'Études les étudiant·es des catégories suivantes :

a. Étudiants salariés



Le RSE est apprécié durant la période de cours soit entre le 1^{er} septembre et le 30 juin.

Pour bénéficier du Régime Spécial d'Études, l'étudiant·e doit exercer une activité professionnelle concomitante aux activités pédagogiques inscrites dans l'emploi du temps. Les horaires de travail de l'étudiant·e sont néanmoins à prendre en considération (travail de nuit notamment)

Il ou elle doit :

- justifier d'un minimum de 200 heures de travail pendant le semestre, ou
- d'un minimum de 400 heures pendant l'année universitaire, ou
- remplir pendant l'année scolaire, une fonction enseignante pour une durée de 160 heures sur l'année universitaire.

Le découpage des semestres est celui arrêté chaque année en CFVU et adopté par le CA.

Cas particuliers :

- La ou le responsable de la mention ou par délégation le responsable d'année, apprécie au cas par cas la situation des étudiant·es « salarié·es » ne pouvant bénéficier du régime spécial d'études, faute d'un nombre suffisant d'heures de travail dans leur contrat.
- En cas de motifs graves (ex : chômage ou décès d'un parent) qui amèneraient un changement important dans la situation financière de l'étudiant·e l'obligeant à avoir un emploi salarié, le régime spécial d'études pourra être accordé, après la date limite fixée et à titre exceptionnel, par le directeur ou la directrice de la composante concernée.

b. Étudiants engagés dans un service civique

Joindre le contrat d'engagement de service civique.

c. Étudiants auto-entrepreneurs

Joindre une attestation du statut d'auto-entrepreneur.

d. Étudiants inscrits en double cursus à l'université de Tours

Le Régime Spécial d'Études ne s'applique alors que pour la préparation aux examens correspondant à l'« inscription seconde » de l'étudiant·e, qui doit préparer normalement les examens du diplôme pour lequel il ou elle est inscrit·e en « inscription première ».

Lors de la session de seconde chance, les étudiant·es pourront bénéficier, en cas de chevauchement renouvelé des calendriers des épreuves de leurs deux cursus, d'un examen spécifique pour leur « inscription seconde ».

Les étudiant·e s Ajourné·es Autorisé·es à Continuer (AJAC) ne sont pas considérées comme des étudiant·es en double cursus (cf. cas d'exclusion : 3-b).

e. Étudiant.es chargé.es de famille

Ce statut s'applique aux étudiant·es parents d'un enfant de moins de 12 ans. L'étudiant·e devra fournir une photocopie du livret de famille.

f. Étudiant·es en situation de handicap ou présentant une maladie chronique et/ou

invalidante, accident, maladie, ...)

L'étudiant·e doit prendre contact avec le Service de Santé Étudiante (SSE) de l'université pour que ses besoins soient évalués et son statut reconnu. Il ou elle peut ainsi bénéficier de dispositions particulières : aménagement d'emploi du temps, majoration du temps de composition, secrétariat d'examen, reproduction des sujets selon des modalités adaptées au handicap, utilisation de matériel spécifique.

g. Étudiantes enceintes

L'étudiante devra fournir à sa scolarité un document attestant son état de grossesse afin que le RSE puisse lui être accordé sur le temps du congés maternité (6 semaines avant et 10 semaines après la date présumée d'accouchement). En cas de symptômes invalidants nécessitant des mesures particulières, l'étudiante devra alors contacter le SSE pour compléter l'évaluation de ses besoins spécifiques.

h. Étudiants sportifs de haut et bon niveau

L'étudiant·e doit prendre contact avec le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS).

Le statut de sportive ou sportif de bon niveau est un statut spécial accordé par le SUAPS après examen d'un dossier par une commission ad hoc. L'obtention de ce statut permet de reconnaître la pratique sportive de certain·es étudiant·es non inscrit·es sur les listes établies par les fédérations françaises.

i. Étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau

Ces étudiant·es bénéficient d'un statut particulier et leur situation fait l'objet d'une procédure dédiée. Le statut est accordé après l'instruction d'un dossier examiné par une commission ad hoc.

j. Étudiants ayant des responsabilités au sein du bureau d'une association reconnue d'intérêt général et/ou labellisée « association étudiante de l'université de Tours »

Joindre un document rédigé par le président de l'association attestant de l'engagement au sein de l'association. Seules les fonctions de Président·e, secrétaire, trésorier·e sont reconnues comme engagement au sein d'une association étudiante.

k. Étudiant·es élu·es

Sont concerné·es :

- les élu·es à la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU), au Conseil d'Administration de l'Université et au Conseil d'Administration du CROUS ainsi que les élu·es dans les conseils de composante.
- les vice-président·es étudiant·es de l'université ou chargé·e s de mission auprès de la présidence et les directeurs/trices adjoint·es des composantes ;
- les étudiant·es ayant des mandats électifs nationaux et locaux.

l. Étudiant·es aidant·es

Sont concernés les étudiant·es accompagnant un proche (père, mère, grand-père ou grandmère, frère ou sœur, conjoint, enfant, etc.) en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, à une situation de handicap, à une maladie chronique ou invalidante, afin de lui apporter du soutien et accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne à titre non professionnel.

m. Les étudiants engagés dans la réserve opérationnelle militaire

Joindre le contrat attestant de l'engagement.

2. Procédure et calendrier de la demande

L'étudiant·e qui souhaite bénéficier du Régime Spécial d'Études doit en faire la demande écrite en renseignant le formulaire dédié, en fournissant les pièces justificatives demandées et en respectant le calendrier arrêté. Ce formulaire est accessible sur le site web de l'université.

3. Cas d'exclusion

a. UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)

Le RSE ne s'applique pas aux unités d'enseignement prévoyant des stages obligatoires. Des modalités d'organisation ou d'allègement pourront toutefois être proposées aux étudiant·es en situation de handicap.

De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime RSE.

Sauf autorisation spéciale de l'enseignant·e responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant·e RSE est prioritaire pour choisir son groupe en fonction de son emploi du temps.

b. Étudiant Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC) en licence

En licence, l'étudiant·e AJAC peut bénéficier d'un Régime Spécial d'Études pour les modules ou éléments pédagogiques (EP) se rapportant à l'année « d'inscription seconde » mais en aucun cas pour l'année d'inscription principale. Il est rappelé que le statut d'AJAC ne peut être assimilé à un double cursus.

L'étudiant·e doit privilégier les modules de l'année non complètement validée. En cas de chevauchement de Travaux Pratiques et Travaux Dirigés, l'étudiant·e devra impérativement privilégier les EP et/ou modules du niveau d'études le moins élevé.

Le calendrier des examens de la licence doit permettre aux étudiants AJAC de se rendre à toutes les épreuves.

4. Aménagement d'emploi du temps

En début de semestre, les étudiant·es RSE sont autorisé·es à changer de groupes de TD et TP. Ils sont prioritaires pour les permutations de groupes, à condition de fournir un justificatif.

Les changements ponctuels sont également autorisés en cours de semestre. L'étudiant·e de licence devra veiller à modifier le cas échéant son contrat pédagogique.

Les étudiant·es en RSE peuvent choisir de ne préparer qu'une partie du programme prévu pour un semestre et effectuer leur cursus en plusieurs années. En licence, cette disposition est arrêtée par le contrat pédagogique.

5. Contrôle des Connaissances

Le RSE permet à l'étudiant·e d'être dispensé·e de tout ou partie du contrôle continu. Il ne concerne pas les étudiant·es inscrits dans les diplômes de Médecine, Pharmacie, Ingénieur et BUT.

Toutefois, pour ces filières, un régime adapté à chaque étudiant·e reconnu·e en situation de handicap ou sportif·ve de haut niveau doit être défini en accord avec le SSE ou le SUAPS et le responsable d'année.

L'étudiant·e RSE peut choisir, par élément pédagogique, entre les deux formules de contrôle des connaissances et des compétences :

- soit uniquement un examen terminal,
- soit les modalités du régime général (contrôle continu ou contrôle continu associé à un examen terminal).

Le choix de l'étudiant·e sera clairement énoncé sur le formulaire de demande du statut RSE.

Les calendriers d'examens sont accessibles et consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Ces calendriers valent convocation aux épreuves pour les étudiant·es. Cependant, les étudiant·es bénéficiaires du RSE doivent être averti·es par mail (adresse fournie par l'université) de la publication de ces calendriers.

Chaque formation est tenue d'indiquer, dans le descriptif de ses modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les aménagements d'études et d'examens proposés par la filière.

6. Directions d'études en licence et contrat pédagogique

Une « direction des études » en licence assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiant·es. Elle est chargée :

1. D'élaborer le contrat pédagogique pour la réussite étudiante et d'en assurer le suivi ;
2. De l'adapter tout au long du parcours de formation, en tant que de besoin et en accord avec l'étudiant·e ;
3. De contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement.

Afin de favoriser la réussite des étudiant·es, les directeurs et directrices d'études exercent leur mission en étroite coopération avec les services universitaires dédiés à l'information et à l'accompagnement des étudiant·es dans leur orientation et leur projet de professionnalisation.

VII Calendrier universitaire 2026/2027

Réunions de rentrée Double Licence anglais-italien	Jeudi 03 août 2026 A partir de 11h salle TA 015 (RDC)
Réunions d'information sur les modules libres (<i>obligatoire pour les étudiants de Lettres, Anglais, SDL et Espagnol</i>)	Lundi 31 août 2026 à partir de 13h15
Inscriptions pédagogiques	Du 1 au 11 septembre 2026
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 14 septembre 2026 (sauf Droit-Langues : cours DESS à partir du 25/08)
Événement « L'Université fait sa rentrée »	17 septembre 2026 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 26 octobre au 1 ^{er} novembre 2026
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 4 au 16 janvier 2027
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2027
Vacances d'hiver	Du 1 ^{er} au 7 mars 2027
Vacances de printemps	Du 26 avril au 2 mai 2027
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 3 au 19 mai 2027
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 21 juin au 2 juillet 2027